



**Séance du Conseil du GECT
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
13 décembre 2012**

Centre administratif
Salle des Conseils (1er étage)
1, parc de l'Etoile
STRASBOURG

15h00 - 17h00

Compte-rendu

Liste des participants :

M. Jacques BIGOT, M. Matthias BRAUN, M. Henri BRONNER, Mme Andrée BUCHMANN, Mme Françoise BUFFET, M. Yves BUR, M. Herrmann BURGER, M. Bernard EGLES, Dr. Alexandre FELTZ, M. Alain FONTANEL, M. Jean-Louis FREYD, M. Robert GROSSMANN, M. Robert HERRMANN, M. Klaus JEHLE, M. Alain JUND, M. Willy KEHRET, Dr. Wolfgang G. MÜLLER, M. Klaus MUTTACH, M. Raphaël NISAND, M. Jürgen OßWALD, Dr. Günther PETRY, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Norbert REINHARDT, M. Roland RIES, M. Frank SCHERER, Mme Eveline SEEBERGER, Dr. Claus-Dieter SEUFERT, Mme Catherine TRAUTMANN, M. Wilhelm WUNSCH.

Ordre du jour

1. Accueil par le Président et ouverture de la séance

M. SCHERER demande, en l'absence du « benjamin » de cette instance, au doyen, le Dr. SEUFERT de procéder à l'appel des participants. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

M. SCHERER indique que le point 4.6 Festival Rio em Cores e Ritmos est retiré de l'ordre du jour, le projet ne peut être soumis à décision en l'état actuel.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.2 Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil du 5 juillet 2012

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. Rapport consécutif au Bureau (20.9 & 22.11.2012)

M. SCHERER propose aux membres du Conseil un document sur table récapitulatif des projets débattus lors des réunions des bureaux précédents.

M. SCHERER indique que l'étude des possibilités d'amélioration des transports en commun transfrontaliers devrait débuter fin janvier et il espère que les résultats seront disponibles avant l'été 2013. L'étude intégrera l'existence de la liaison Tram Strasbourg-Kehl, tout comme l'impact qu'aurait le projet de construction d'un pont à hauteur d'Erstein sur le transport en public.

M. SCHERER rappelle que l'étude en cours dans le domaine de la santé, pour définir les potentialités dans l'Eurodistrict et soutenir des actions politiques concrètes sera présentée lors de la prochaine séance du Conseil en mars 2013.

M. SCHERER indique également que l'école ABCM Kappel-Grafenhausen a obtenu une subvention de l'Eurodistrict. Cette école française, de droit français, sur le sol allemand est un projet phare de l'Eurodistrict.

M. SCHERER annonce la création d'une patrouille de Police-Polizei-Gendarmerie à vélo dans l'Eurodistrict, dans le domaine de la sécurité publique, et pour laquelle l'Eurodistrict finance les uniformes et les vélos.

M. SCHERER attire l'attention sur la revue de presse, remise à chacun à l'entrée, qui regroupe tous les articles parus ces derniers mois sur les thématiques importantes de l'Eurodistrict. Il souligne que pour l'année 2012, les relations publiques de l'Eurodistrict se sont massivement renforcées. Ainsi le public a été largement informé via des articles et réunions sur le terrain dans le cas du fonds de micro-projets, et l'Eurodistrict a été présent aux côtés de la CUS et de l'Ortenau au salon Exporeal à Munich. De même, M. Frank Scherer a rencontré les représentants des associations transfrontalières le 6 septembre dernier à Kehl, expérience qu'il souhaite renouveler.

Pour l'année 2013, d'autres opérations sont prévues : présence sur le salon MIPIM à Cannes, une plus grande participation de la société civile, entre autres par le biais de l'organisation d'une rencontre élus-citoyens (Eurodistrikkonvent) le 14 mars 2013 et un nouveau site internet permettant une participation interactive via un système de votes, manifestations en cours de préparation dans le cadre du cinquantenaire du Traité de l'Elysée, mais aussi l'élargissement du périmètre de l'Eurodistrict dans le sud.

3. Politique

3.1. Parlement européen : création d'un Groupe de liaison transfrontalier

M. SCHERER souhaite chaleureusement la bienvenue à deux personnalités éminentes du Parlement européen, Mme Catherine TRAUTMANN, député européenne et M. Gilles PARGNEAUX, député européen, vice-président de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai et cofondateur du Groupe de liaison transfrontalier et donne la parole à M. PARGNEAUX.

M. PARGNEAUX précise que le groupe de liaison, créé le 27 novembre dernier, regroupe tous les parlementaires, qui sont des élus aux frontières des 27 pays de l'Union européenne. Ce groupe doit servir à faire évoluer les législations nationales et européennes dans les politiques publiques. Les frontières sont des zones d'intense coopération et des laboratoires locaux de l'intégration européenne qui exigent des politiques spécifiques dans le cadre d'un marché unique qui a aboli les frontières. Ce groupe de liaison est dédié aux problématiques de ces espaces transfrontaliers pour aborder les grands dossiers européens, comme les réseaux européens de transports, le mécanisme pour l'interconnexion en Europe ou encore la mobilité des travailleurs sous un angle transfrontalier.

Il indique que l'Eurodistrict, du fait de la réduction de 30 % du budget 2014-2020 du financement de la coopération territoriale proposée par le Président du Conseil européen, pourrait adopter une motion. Il

précise qu'une actualité importante est actuellement débattue au Parlement : le nouveau règlement des Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT). Une série de propositions d'amendements sur ce nouveau projet de règlement a été faite pour que les GECTs puissent recourir à une diversité de financements au-delà du programme INTERREG dans le cadre de la programmation 2014-2020.

Une autre innovation 2014-2020 des fonds européens qui peut intéresser les GECTs est la création de trois outils pour la mise en place de stratégies de développement intégré : les investissements territoriaux intégrés, les plans d'action communs et le développement local. Ces principes d'approche territoriale multisectorielle viendront renforcer la démarche stratégique des différents GECTs.

Le sens des travaux du groupe de liaison est que les GECTs puissent se positionner par rapport à ces innovations et échanger de nouvelles pratiques avec la Commission européenne, la MOT et le Groupe de liaison (ex : le groupe de travail Europe – témoignage du GECT Pamina : présentation du plan d'action commun en faveur d'emploi commun transfrontalier).

M. PARGNEAUX conclut en précisant que les parlementaires européens sont à la disposition des GECTs, qu'ils sont le lien avec la Commission européenne et les institutions européennes pour obtenir toutes les clés pour chercher des financements dans les années à venir.

M. SCHERER remercie M. PARGNEAUX pour cette proposition de contact et indique qu'il souhaite vivement garder ce lien avec les institutions européennes. Il remercie également Mme RAFIK-ELMRINI pour cette idée de rencontre avec les députés européens.

3.2. Siège du Parlement européen

M. SCHERER donne la parole à M. RIES.

M. RIES fait part d'une bonne nouvelle annoncée ce matin : la Cour de justice européenne (CJE) à Luxembourg a invalidé la demande de réduire le nombre de sessions parlementaires annuelles au Parlement européen à Strasbourg et confirme la présence du siège du Parlement européen à Strasbourg, comme identité parlementaire de Strasbourg.

M. RIES indique qu'il est important de garder cependant ce point à l'ordre du jour. Il faut être vigilant et offensif et calmer ceux qui remettent sans cesse en cause cette réalité du siège à Strasbourg, qui figure dans les traités. Ou bien il faudrait alors remettre en cause tous les sièges de toutes les institutions européennes ce qui n'est pas concevable. Il faut prendre des initiatives avec la Ville de Strasbourg et Mme TRAUTMANN et les autres collectivités locales afin que la présence du Parlement européen à Strasbourg soit reconnue par tous.

Mme TRAUTMANN salue toutes les personnes représentant l'Eurodistrict. Elle précise que cet arrêt de la Cour est très important et plus précis que celui qui a été prononcé en 1997. Il confirme la jurisprudence de l'époque qui précise que les gouvernements décident de son siège. Le juge a ajouté qu'il n'y a pas de contradictions entre le droit et l'application du droit pour les réunions de sessions plénières qui se tiennent à Strasbourg douze fois par an, sessions ordinaires confirmées. Toutes les sessions additionnelles à Bruxelles ne se justifient qu'en complément de ces sessions déjà existantes. La Cour ne souhaite pas revenir une troisième fois sur cette décision.

Mme TRAUTMANN rappelle que ceux qui ont attaqué (les Anglais) l'ont fait pour une raison politique : le refus de la construction de l'Union européenne.

Mme TRAUTMANN indique que ce jour est important pour les amis de l'Ortenau et des communes voisines, car ce qui nous permet d'être plus européen, c'est de pouvoir nous additionner et de montrer que dans ce mécanisme, il y a du volontarisme, il y a une façon de définir notre espace commun, une vie commune, un bassin d'emploi commun pour plus d'efficacité, de prospérité, de culture, de lien pour les étudiants, les salariés, les politiques aussi. Elle conclut en indiquant que nous gagnerons cette bataille du

Parlement européen pour des raisons politiques, économiques, mais également pour une crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique.

M. SCHERER donne la parole à M. PARGNEAUX.

M. PARGNEAUX félicite Mme TRAUTMANN et M. RIES pour leur prestation orale. Il indique que les députés européens sont des défenseurs acharnés de la présence du Parlement européen à Strasbourg. Il souligne que les opposants ont fait perdre du temps et de l'argent au Parlement européen qui devra payer les dépens de ces procédures. En conclusion, il indique qu'au moment où le Parlement européen élargit ses compétences et qu'il entre pleinement dans cette discussion budgétaire qui sera développée au sommet européen 2013, il était important que l'on soit conforté par la décision de la CJE. Il conclut en indiquant qu'en sa qualité de député français il est fier de pouvoir dire que le siège du Parlement est ici à Strasbourg.

M. SCHERER demande aux membres s'ils souhaitent aborder d'autres questions avec les invités.

M. SCHERER demande aux membres d'adopter une motion réaffirmant l'attachement de l'Eurodistrict au siège strasbourgeois du Parlement Européen.

La motion est votée à l'unanimité.

3.3. Courrier de réponse du Chef de cabinet de M. François Hollande à M. Frank Scherer (Fessenheim, sommets franco-allemands)

M. SCHERER indique que dans son courrier de félicitations à M. François Hollande, et dans le cadre du cinquantenaire du Traité de l'Elysée, il a proposé qu'un sommet franco-allemand ait lieu dans l'Eurodistrict, ce qui a trouvé un écho positif de la part du Président de la République. Cette même idée a été proposée au ministère des affaires étrangères allemand qui y est également favorable. Par ailleurs, il s'agit d'une idée déjà exprimée par un membre du Conseil, M. Robert GROSSMANN.

M. SCHERER demande à chacun d'activer ses réseaux et contacts pour accueillir ce sommet franco-allemand dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

M. SCHERER rappelle que lors du Conseil du 05.12.2011, une résolution relative à la fermeture de la Centrale nucléaire de Fessenheim, approuvée à l'unanimité, avait été adressée au Gouvernement français. Il mentionne que dans son courrier de réponse, le cabinet de M. François HOLLANDE indique la fermeture pour 2016.

3.4. Maintien du Consulat général d'Allemagne à Strasbourg

M. SCHERER précise qu'il a fait distribuer la dernière réponse faite par le ministère des affaires étrangères allemand relative à la fermeture du Consulat général d'Allemagne. Il indique que le maintien du Consulat par le cumul des fonctions de Chef du Consulat général d'Allemagne avec celles du Représentant permanent de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe est une réussite au vu de la dissolution prévue initialement. Il se félicite de l'action commune de tous les partenaires qui a permis ce maintien.

M. SCHERER souhaite également relever un élément fondamental, qui ne figure pas dans ce courrier : le maintien d'un contact direct avec un représentant de la politique fédérale dans l'Eurodistrict.

M. RIES remercie solennellement tous ceux qui ont pris position pour le maintien du Consulat général d'Allemagne ou pour Strasbourg en tant que siège du Parlement Européen. Il conclut que cela démontre bien que si on intervient ensemble, on obtient des résultats bien plus facilement, il pense d'ores et déjà à d'autres sujets importants tels que la Magistrale Est-Ouest où il s'agit d'obtenir le chaînon manquant.

3.5. Débat d'orientation budgétaire 2013

M. SCHERER propose une discussion relative au débat d'orientation budgétaire 2013. Il indique les priorités budgétaires et les évolutions de la situation financière de l'Eurodistrict figurant dans les documents de séance.

M. SCHERER souligne l'importance d'une répartition interne affinée entre les différentes lignes car elle devra tenir compte des éléments suivants qui impacteront le budget :

- la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Eurodistrict sur des thématiques fortes et structurantes pour le territoire et le développement de l'Eurodistrict, notamment en matière de transport, de santé, de cartographie et de soutien aux actions citoyennes.

- l'adhésion des trois communautés de communes ayant exprimé leur intérêt (les Communautés de communes d'Erstein, de Benfeld et environs, et celle du Rhin) ne devrait pas avoir d'impact sur les recettes du GECT car l'objectif est l'équilibre des cotisations générales des deux côtés. A priori, seule la répartition interne du côté français serait modifiée.

M. BUR indique que l'établissement d'un budget de coopération transfrontalière est très compliqué car les pratiques dans chaque pays sont différentes. Ainsi, le budget présenté est quasiment finalisé, alors qu'en France il s'agit simplement d'un débat d'orientations budgétaires et il remercie pour les spécifications apportées. Il précise qu'il faudra veiller à ce que l'Eurodistrict ne soit pas un guichet de subventions et qu'il faudra faire un tri dans les projets soutenus. En revanche, il trouve que pour un organisme franco-allemand le budget alloué au bilinguisme, base de toute coopération, paraît limité.

M. SCHERER partage cet avis et indique que les thématiques clés sont le bilinguisme et le marché du travail transfrontalier. Les parties variables du budget comme les subventions peuvent être utilisées dans ce sens.

M. RIES indique que s'il faut essayer de limiter le budget de fonctionnement par rapport aux dépenses pour les projets, il ne faut pas oublier qu'avant la création du GECT ces coûts existaient aussi, mais qu'ils étaient assumés directement par les collectivités. L'équipe du secrétariat ne lui semble pas être surdimensionnée. Il faudra encore beaucoup de créativité et le bilinguisme doit effectivement être une priorité. L'objectif doit être que chacun puisse s'exprimer dans sa propre langue sans avoir besoin d'interprète. Il rejoint également M. BUR sur le fait que l'Eurodistrict ne doit pas être considéré comme guichet à subventions.

M. SCHERER souligne qu'avec une équipe de cinq personnes, des séances institutionnelles à préparer et des demandes de subvention à instruire, il reste peu de place pour la créativité, mais que des améliorations ont déjà eu lieu.

M. OßWALD complimente les documents clairs concernant le budget prévisionnel et demande d'explicitier la différence entre les dépenses des années précédentes et celles prévues pour 2013.

M. SCHERER explique que la différence vient de la nouvelle présentation qui apporte plus de clarté. D'une part les dépenses ont été attribuées aux projets qu'elles concernent, d'autre part il y a une différenciation entre des projets propres ou participations et des projets extérieurs. Concernant le budget 2013, il doit également être souligné que des dépenses plus élevées ont été prévues pour des projets propres plutôt que pour des projets extérieurs.

En l'absence d'autres interventions, M. SCHERER clôt le débat d'orientation budgétaire 2013.

4. Projets

Participations de l'Eurodistrict à des projets et projets propres

4.1. Semaine de l'Entrepreneur européen 2013 (SEE) et cofinancement par le Fonds Social Européen (FSE)

M. SCHERER présente un bilan de l'édition en novembre 2012 de cette manifestation à laquelle l'Eurodistrict a participé, notamment concernant l'aspect bilingue de la manifestation. Si la manifestation fut globalement un succès, M. SCHERER regrette toutefois un problème d'identification de l'inauguration de la semaine qui a été organisée à Offenbourg et a bénéficié d'un nombre de participants limité par rapport à une autre manifestation organisée quasiment en parallèle à Strasbourg. Cela sera à améliorer en 2013, l'inauguration et la première manifestation dans le cadre de la semaine doivent avoir lieu au même endroit.

M. SCHERER se félicite de la demande de cofinancement auprès du Fonds Social Européen et demande aux membres de voter le budget à hauteur de 30 030 € pour la SEE 2013, sous réserve de l'attribution de la subvention dans le cadre de la demande auprès du Fonds social européen.

Les membres du Conseil adoptent la délibération à l'unanimité.

4.2. Marathon 2013

M. SCHERER estime que l'édition 2012, action initiée par l'Eurodistrict, a été une réussite. Il renvoie sur les propositions d'amélioration pour 2013 qui sont indiquées dans la délibération. Ainsi il n'y a eu que 5 % de participants allemands et l'obligation de produire un certificat médical (procédure qui n'est pas connue en Allemagne) a sans doute eu son importance. Il demande de prendre contact avec un juriste de l'Euro-Institut pour essayer de résoudre ce point. Il souhaite également qu'une publicité plus large soit faite du côté allemand.

M. SCHERER demande aux membres de valider la participation de l'Eurodistrict au Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2013 à hauteur de 37 500 €.

Le Dr. PETRY indique que, malgré un cadre exceptionnel, les coureurs ont eu des difficultés pour accéder à la plateforme lors de la cérémonie de remise des prix, certains n'ayant pu récupérer leur prix. Il ajoute que le départ et l'arrivée de la course devraient être au même endroit.

M. RIES salue le succès de la manifestation en 2012 et demande de ne pas augmenter les tarifs pour 2013 car la participation coûte déjà cher.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.3. Addiction aux jeux

M. SCHERER demande au Dr PETRY d'expliquer brièvement la situation.

Le Dr PETRY explique qu'il existe, en raison d'une différence de réglementation en Allemagne et en France, un grand nombre de machines à sous dans les communes allemandes le long de la frontière française ; cependant la majeure partie des joueurs vient de France. Des études démontrent qu'environ 7 à 10 % des joueurs sont dépendants au jeu. Après la coopération réussie concernant la clinique de substitution, une nouvelle coopération dans le domaine de l'addiction au jeu pourrait être imaginée.

Le Dr FELTZ explique qu'il faut différencier l'addiction « avec » et « sans » objet, mais que les mécanismes sont identiques. Il propose le concours du groupe de travail santé.

M. BUR rappelle qu'en France le jeu est régulé par la Française des jeux et que les casinos sont interdits à ces joueurs dépendants. Il considère que la démarche est intéressante.

M. SCHERER propose que le Dr SEUFERT, le Dr FELTZ, le Secrétariat général et le Landratsamt créent un groupe de travail concernant la prévention de l'addiction au jeu et qu'ils développent un projet, en associant éventuellement l'aspect de la sécurité publique.

Demandes de subventions

4.4. Cabinet médical innovant pour la médecine de l'addiction dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

M. SCHERER donne la parole au Dr. SEUFERT. Celui-ci présente le projet et souligne la plus-value qui résulte de ce partenariat, puis il salue le grand engagement des pilotes de ce projet et de leurs partenaires. Il rappelle que ce cabinet médical fonctionnera par ses propres moyens d'ici quatre ans.

Dr. FELTZ indique que ce concept doit se développer. Il s'agit d'un enjeu de santé publique évident, d'un enjeu sécuritaire car il existe un mode de réapprovisionnement parallèle, du côté allemand, à la recherche de médicaments de substitution de proximité notamment au niveau de la gare de Strasbourg. C'est une plus-value pour l'usager et le citoyen.

M. SCHERER remercie également tous les acteurs pour le grand investissement de chacun et félicite plus particulièrement le Dr. SEUFERT pour sa nouvelle formation pour être addictologue. Il demande aux membres de valider la participation financière au projet « Un cabinet médical innovant pour la médecine de l'addiction dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ». Il s'agit d'une subvention de 149.748 € sur une période de trois ans. Cette participation permettra la mise en place du projet et se décline de la façon suivante : 2012 : 75.405 €, 2013 : 41.845 €, 2014 : 32.498 €.

Les membres du Conseil adoptent la délibération à l'unanimité.

4.5. Triathlon

M. SCHERER donne la parole à M. FATH.

M. FATH indique que le projet Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau consiste en l'organisation d'un triathlon transfrontalier et longue distance, de type "half-Ironman " soit (113 km) dans la partie nord de l'Eurodistrict le 30 juin 2013.

Le projet est porté par l'Organisation Triathlon Grossweier Wantzenau (OTGW) dont le siège est situé à La Wantzenau. L'OTGW a été créée spécialement pour porter le projet. Elle se compose de membres de la Section Triathlon SG Wantzenau et du TUS Grossweier.

SG Wantzenau et TUS Grossweier sont partenaires organisateurs et financiers de l'OTGW.

La compétition se déroule en 3 étapes :

La natation est prévue dans l'Achernsee (Ortenau), le parcours vélo (90 kilomètres), emprunte les routes pittoresques de la Forêt-Noire, traverse la frontière à Freistett Gamsheim, puis rejoint La Wantzenau (Alsace) où est organisée la course à pied (semi-marathon). Environ 500 participants et leurs familles sont attendus pour cette première édition et les organisateurs feront appel à près de 300 bénévoles issus de l'Eurodistrict. Le budget total est estimé à 150 000 €,

M. SCHERER demande aux membres de valider la participation de l'Eurodistrict au projet d'un triathlon transfrontalier longue distance et d'accorder une subvention de 30 000 €.

Les membres du Conseil adoptent la délibération à l'unanimité.

5. Missions courantes / Administration du GECT

5.1. Accord de collaboration avec Infobest Kehl-Strasbourg

M. SCHERER propose de valider la convention de coopération avec Infobest Kehl-Strasbourg, organisme franco-allemand de conseil sur les questions transfrontalières s'adressant aux citoyens des deux pays.

M. SCHERER rappelle que cette collaboration, souhaitée lors de la séance du Conseil du 28 mars 2011, permettra un échange régulier d'informations, une coordination de projets et l'identification de thèmes de coopération. De plus, une mise à disposition commune des supports de communication permettra une meilleure identification auprès de la presse et des citoyens.

M. BIGOT indique qu'il est important de rappeler en préambule les missions de l'Eurodistrict et les missions de l'Infobest, éléments indispensables pour les concitoyens.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5.2. Délibération modificatrice du budget comptable

M. SCHERER demande de valider :

⇒ la mise en place d'un virement automatique à l'aide d'une convention tripartite entre le GECT, la Recette des Finances de Strasbourg pour le paiement mensuel du loyer à la Städtische Wohnbaugesellschaft Kehl MBH.

⇒ un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour toute subvention ayant pour finalité des dépenses d'équipement, soit un montant de 18.000 € pour l'année 2012. Ce transfert est financé en section de fonctionnement – dont l'équilibre reste identique - par une diminution des crédits inscrits au chapitre 65 (qui inclut les subventions de fonctionnement). La section d'investissement est équilibrée à 18 000 € par une dépense sur le chapitre 204 (subventions d'équipement versées) et une recette sur le chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement).

Dr. PETRY demande de faire confiance à l'administration du Secrétariat général.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Divers

M. SCHERER remercie tous les membres pour la très belle collaboration et le travail accompli cette année. Il en est très heureux. C'est un grand challenge, il faut continuer en ce sens. A cette requête, il associe ses vœux pour Noël et la nouvelle année pour tous et demande à tous de rester dévoués dans ce travail transfrontalier commun.

Il termine en souhaitant un joyeux anniversaire à Mme Nawel RAFIK-ELMRINI.

M. MÜLLER remercie le Président pour l'annonce faite sur la prochaine adhésion des communautés de communes du sud à l'Eurodistrict et pour la mise en œuvre de l'étude transports.

Dr. PETRY souhaite ajouter que ce matin, à l'occasion du Comité de suivi Interreg une demande de subvention de deux millions, pour le projet du pont Tram, a été inscrite au catalogue. Il remercie M. SCHMITT qui, présent à cette réunion, a su par son argumentaire, obtenir une décision favorable.

M. SCHERER clôt la séance à 17h00.

Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



**Réunion du Conseil du GECT
« Eurodistrict Strasbourg-Ortenau »**

du jeudi 13 décembre 2012

au Centre administratif
Salle des Conseils (1^{er} étage)
1, parc de l'Etoile
STRASBOURG

15h00-17h00

Procès-verbal de réunion

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour, pour approbation, au Conseil.

Adopté

1.2 Adoption du compte-rendu du Conseil du 5 juillet 2012

Le Président soumet le compte-rendu du Conseil du 5 juillet 2012, pour approbation, au Conseil.

Adopté

3.2 Siègne du Parlement européen

Il est proposé au Conseil de l'Eurodistrict d'adopter une résolution réaffirmant son attachement au siège strasbourgeois du Parlement Européen.

Adopté

3.5 Débat d'orientation budgétaire 2013

Il est demandé au Conseil d'adopter la délibération relative au débat d'orientation budgétaire 2013.

Adopté

4.1 Semaine de l'entrepreneur européen 2013 et cofinancement par le Fonds Social Européen (FSE)

Il est demandé au Conseil de se prononcer en faveur d'une participation financière relative aux nouveaux supports transfrontaliers de communication de la Semaine de l'entrepreneur européen de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2012 qui ont été mis en place en accord avec tous les partenaires et essentiellement en collaboration avec les services de la CUS.

Adopté

4.2 Marathon 2013

Il est demandé au Conseil de valider la participation de l'Eurodistrict au Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2013 à hauteur de 37 500 €.

Adopté

4.4 Cabinet médical innovant pour la médecine de l'addiction dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Il est demandé au Conseil de valider la participation financière au projet « Un cabinet médical innovant pour la médecine de l'addiction dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ». Il s'agit d'une subvention de 149.748 € sur une période de trois ans. Cette participation permettra la mise en place du projet et se décline de la façon suivante : 2012 : 75.405 €, 2013 : 41.845 €, 2014 : 32.498 €.

Adopté

4.5 Triathlon

Il est demandé au Conseil valider la participation de l'Eurodistrict au projet d'un triathlon transfrontalier longue distance, type half-Ironman (113 km) dans la partie nord de l'Eurodistrict le 30 juin 2013 et d'accorder une subvention de 30 000 €.

Adopté

5.1 Accord de collaboration avec Infobest Kehl-Strasbourg

Il est demandé au Conseil de valider, suite à l'installation des locaux de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au sein du pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes à Kehl, la convention de coopération avec Infobest souhaitée lors de la séance du Conseil du 28 mars 2011.

Adopté

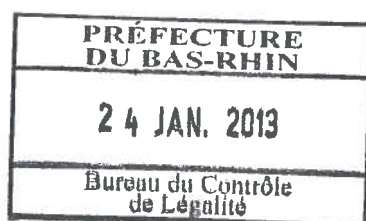
5.2 Délibération modificatrice du budget comptable

Il est demandé au Conseil de valider :

⇒ la mise en place d'un virement automatique à l'aide d'une convention tripartite entre le GECT, la Recette des Finances de Strasbourg pour le paiement mensuel du loyer à la Städtische Wohnbaugesellschaft Kehl MBH.

⇒ un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour toute subvention ayant pour finalité des dépenses d'équipement, soit un montant de 18.000 € pour l'année 2012. Ce transfert est financé en section de fonctionnement – dont l'équilibre reste identique - par une diminution des crédits inscrits au chapitre 65 (qui inclut les subventions de fonctionnement). La section d'investissement est équilibrée à 18 000 € par une dépense sur le chapitre 204 (subventions d'équipement versées) et une recette sur le chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement).

Adopté



LE PRESIDENT,

FRANK SCHERER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Frank Scherer", written over the printed name.



Réunion du Conseil

13 décembre 2012

Centre Administratif
Salle des Conseils (1^{er} étage)
STRASBOURG
15h00 – 17h00

Ordre du jour

1. Accueil par le Président

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du compte-rendu du Conseil du 5 juillet 2012

*Ordre du jour joint
Compte-rendu joint*

2. Rapport consécutif au Bureau (20.9 & 22.11)

Présentation orale

3. Politique

- 3.1. Parlement Européen : création d'un Groupe de liaison transfrontalier
- 3.2. Siège du Parlement Européen
- 3.3. Courrier de réponse du Chef de cabinet de M. François Hollande à M. Frank Scherer (Fessenheim, sommets franco-allemands)
- 3.4. Maintien du Consulat général d'Allemagne à Strasbourg
- 3.5. Débat d'orientation budgétaire 2013

*Présentation orale
Délibération jointe*

*Présentation orale
Présentation orale
Délibération jointe*

4. Projets

Participations de l'Eurodistrict à des projets et projets propres

- 4.1 Semaine de l'entrepreneur européen 2013 et cofinancement par le Fonds Social Européen (FSE)
- 4.2 Marathon 2013
- 4.3 Addiction aux jeux

Délibération jointe

*Délibération jointe
Présentation orale*

Demandes de subventions

- 4.4 Cabinet médical innovant pour la médecine de l'addiction dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- 4.5 Triathlon
- 4.6. Festival Rio em Cores e Ritmos

Délibération jointe

*Délibération jointe
Délibération jointe*

5. Missions courantes / Administration du GECT

- 5.1 Accord de collaboration avec Infobest Kehl-Strasbourg
- 5.2 Délibération modificatrice du budget comptable

*Délibération jointe
Délibération jointe*

6. Divers



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict

24 JAN. 2013



**Séance du Conseil du GECT
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
5 juillet 2012**

Landratsamt Ortenaukreis
Großer Sitzungssaal (Salle de réunion plénière)
Badstraße 20
OFFENBOURG

15h00 - 17h00

Compte-rendu

Liste des participants :

M. Jean-Marie BEUTEL, M. Jacques BIGOT, M. Gerhard BORCHERT, Mme Andrée BUCHMANN, Mme Françoise BUFFET, M. Karl-Heinz DEBACHER, M. Bernard EGLES, Dr. Alexandre FELTZ, M. Alain FONTANEL, M. Jean-Louis FREYD, M. Günther GORECKY, M. Klaus JEHLE, M. Bruno METZ, M. Klaus-Peter MUNGENAST, M. Klaus MUTTACH, M. Raphaël NISAND, M. Jürgen OßWALD, Dr. Günther PETRY, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Norbert RHEINHARDT, M. Roland RIES, M. Frank SCHERER, Mme Edith SCHREINER, Mme Sonja SCHUCHTER, M. Richard SCHÜLER, M. Eric SCHULTZ, Mme Eveline SEEBERGER, Dr. Claus-Dieter SEUFERT, M. Michael WELSCH, M. Wilhelm WUNSCH.

Ordre du jour

1. Accueil par le Président et ouverture de la séance

M. SCHERER remercie Mme RIEDEL et le Secrétariat général d'avoir envoyé les documents de séance en temps utile.

Il prie le Dr. SEUFERT de déterminer si le quorum est atteint. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

1.2 Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil du 15 mars 2012

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. Rapport consécutif au Bureau

M. SCHERER annonce que le Bureau a décidé lors de sa réunion du 21 juin 2012 de rénover le site internet. En effet, le site internet de l'Eurodistrict est obsolète et les éléments participatifs de la plate-forme

ne sont plus fonctionnels ; il faut donc absolument le refondre. La nouvelle version intégrera les éléments des deux sites existants, sous une présentation uniformisée et rafraîchie. Quelques éléments viendront s'y ajouter, comme une fonction vote ou une mise en réseau d'agenda culturel.

M. SCHERER prie Mme RIEDEL de présenter les projets arrêtés par le Bureau et explique qu'à l'avenir, une liste de demandes de subventions reçues sera présentée lors des réunions du Conseil, afin de permettre aux membres du Conseil une meilleure traçabilité des projets traités par le Secrétariat général ou décidés par le Bureau.

Mme RIEDEL fait état de la décision du Bureau de soutenir un séminaire sur la géothermie organisé par le SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles). Le séminaire a eu lieu entre-temps. Le second projet décidé par le Bureau concerne la mise en réseau de groupes de jeunes chrétiens au sein de l'Eurodistrict. L'UCJG (Union chrétienne de jeunes gens) souhaite organiser sur trois ans près de 200 rencontres de jeunes. Le troisième projet adopté s'intitule "Kunstbrücke". Il s'agit d'une présentation commune de la scène artistique de l'Eurodistrict à l'occasion de START, la Foire d'art contemporain de Strasbourg qui se tiendra en novembre 2012. Des galeries et des artistes locaux exposeront ensemble sur un espace « Eurodistrict » de 360 m². Durant la foire seront également organisés des séminaires destinés à familiariser les artistes avec le marché de l'art des deux rives du Rhin et à les rendre plus compétitifs. Les aides allouées à chaque projet ainsi que leurs coûts respectifs sont détaillés dans le document sur table. Le 21 juin 2012, le Comité de sélection des microprojets a également décidé le premier microprojet. Il s'agit d'un projet citoyen sur le thème de la Neustadt de Strasbourg qui se déroulera au mois d'octobre. Dans le cadre de ce projet, un séminaire sera organisé à Offenbourg et le quartier en question fera l'objet d'une visite guidée.

À la demande de M. SCHERER, le Dr. FELTZ fait un rapport intermédiaire sur le projet de la création à Kehl d'un cabinet médical chargé des traitements de substitution. Avant que le projet ne puisse être présenté au Conseil lors d'une prochaine séance en vue d'être définitivement adopté, il reste à clarifier un certain nombre de points concernant son financement. Le Dr. FELTZ souligne l'importance de cette première initiative commune dans le domaine du traitement des addictions et notamment les conséquences extrêmement positives des rencontres entre médecins, psychologues, sociologues et associations qui, en dépit de leur faible éloignement géographique, n'avaient guère de contacts entre eux. La première phase de l'ouverture d'un centre de soins pour le traitement des addictions sera suivie en 2014 d'une seconde phase avec la création d'une maison de santé dans le quartier du Port du Rhin.

M. SCHERER remercie le Dr. FELTZ et le Dr. SEUFERT ainsi que tous les acteurs qui, grâce à leur fort engagement, contribuent à la réalisation de ce projet.

M. SCHERER prie M. BIGOT de faire le point sur l'avancement de l'extension territoriale prévue du côté français.

M. BIGOT explique que quatre communautés de communes ont exprimé leur intérêt pour une adhésion à l'Eurodistrict : Erstein, Benfeld, Rhinau et des communes du massif des 5 châteaux. Pour les communautés de communes concernées, la prochaine étape consiste à faire voter l'adhésion par leurs instances respectives. Il reste encore un problème technique à résoudre concernant l'avenir du groupement Vis-à-Vis auquel appartiennent quelques communes, étant donné que, sur le plan juridique, il est impossible d'être à la fois membre de ce groupement et de l'Eurodistrict. Dès que ces questions seront réglées, le Conseil de l'Eurodistrict pourra décider de faire évoluer ses propres statuts. Il est envisagé de maintenir la parité financière et politique entre les deux pays et d'accorder aux nouveaux membres une place dans les instances du GECT. Les élus des communes intéressées sont très motivés pour adhérer à l'Eurodistrict.

3. Révisions des critères de subvention

M. SCHERER explique qu'il ne s'agit pas de la révision des critères de sélection des microprojets, qui sont fixés par le programme INTERREG Rhin supérieur, ni des manifestations mises en œuvre par l'Eurodistrict

lui-même, mais uniquement des projets soutenus avec le budget de l'Eurodistrict. Les critères de subvention avaient été définis en 2010, ils doivent désormais être rectifiés à la lueur de l'expérience de deux années d'exercice. Le but est d'une part de pouvoir être plus flexible lorsque nécessaire et d'autre part de ne pas donner l'impression que l'Eurodistrict est une institution d'allocation de subventions.

Mme SCHREINER salue la révision et simplification des critères de subvention. Compte tenu du nombre élevé des projets présentés à l'Eurodistrict, elle propose que les projets présentant un budget de 25 000 € et plus soient traités à une date fixe, une fois par an. Cela permettrait d'optimiser le travail au niveau technique et politique ainsi qu'une prise de décision en fonction des priorités et une meilleure visibilité du budget.

M. RIES rappelle les seuils proposés dans la délibération: lorsque les projets présentent un budget situé en-dessous du seuil de 5 000 €, leur sélection est de la compétence du Président, lorsque leur budget est situé en-dessous du seuil de 25 000 €, leur sélection est de la compétence du Bureau de l'Eurodistrict et à partir d'un budget de 25 000 €, leur sélection est de la compétence du Conseil. Selon M. RIES, la proposition de Mme SCHREINER paraît raisonnable, mais devrait être appliquée avec souplesse puisqu'il serait dommage que des projets importants qui seraient présentés en cours d'année soient retardés jusqu'à l'année suivante pour des raisons purement administratives, sous prétexte qu'ils ne figurent pas dans le budget prévisionnel de l'Eurodistrict.

M. SCHERER conclut en proposant que la proposition de Mme SCHREINER soit intégrée dans les critères de subventions, mais en employant le mode conditionnel dans la formulation de la délibération afin de permettre des exceptions dans des cas particuliers.

Les membres du Conseil approuvent cette proposition.

M. SCHERER rappelle que les modifications doivent à la fois permettre de mieux orienter les projets et de permettre une certaine flexibilité dans l'application des critères, si nécessaire. Il énumère et explique les modifications proposées dans la délibération. Enfin, M. SCHERER explique la proposition d'introduire un seuil de 5 000 €, en-dessous duquel le Président est compétent, à condition que le cas soit clair et qu'il informe le Bureau et le Conseil de sa décision.

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité la proposition de résolution.

4. Actions initiées et participations de l'Eurodistrict

4.1. Feuille de route "Actions dans le secteur de l'économie"

M. SCHERER attire l'attention sur le fait que la Convention constitutive de l'Eurodistrict met aussi l'accent sur le renforcement de l'économie. Les actions menées jusqu'à présent dans ce domaine concernaient souvent des demandes d'aide financière, mais l'Eurodistrict souhaite et doit jouer en la matière un rôle plus actif. En mars, un premier plan d'action a été présenté dans les grandes lignes, et la proposition de résolution d'aujourd'hui décline les actions envisagées. Celles-ci concernent le rayonnement extérieur afin de favoriser la visibilité de l'Eurodistrict, et le développement local, afin de stimuler la dynamique économique, et notamment de développer le marché de l'emploi.

L'une des actions de rayonnement extérieur prévue est la participation au magazine "360° Strasbourg-Ortenau" à paraître en octobre à l'occasion du salon Expo Real. En outre, la CUS et la WRO (Wirtschaftsregion Ortenau) ont souhaité la présence de l'Eurodistrict aux salons Expo Real de Munich et MIPIM de Cannes.

M. SCHERER souligne qu'il est nécessaire de mieux marquer l'unité géographique de l'Eurodistrict et demande à tous, à chaque fois que Strasbourg et l'Ortenau entreprennent une action commune, d'y associer le nom de "l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau".

En matière de développement local, le GECT participe à l'organisation de la semaine de l'entrepreneur européen qui aura lieu en novembre. Ses travaux seront dorénavant aussi plus visibles grâce à un nouveau logo. Il a organisé en juin un forum sur le thème de l'économie verte qui a remporté un grand succès, et il accompagnera la pépinière franco-allemande des entreprises. L'apprentissage transfrontalier qui a été mis en place en coopération avec divers acteurs sur les deux rives du Rhin est un thème particulièrement important. La réaction des apprentis est encore un peu timide, il faut donc avant tout renforcer la communication concernant cette opportunité d'apprentissage.

Les actions proposées et le budget établi dans la proposition de résolution sont adoptés à l'unanimité.

4.2. Projet de participation citoyenne "Eurodistriktkonvent" (Rencontre maires-citoyens) - Participation citoyenne

M. SCHERER présente le projet d'Eurodistriktkonvent traduit provisoirement par Rencontre Maires-citoyens. La participation citoyenne est une priorité pour les mois à venir. Les objectifs sont de faire émerger des idées de projets, d'établir un dialogue direct avec les citoyens, et de favoriser la connaissance de l'Eurodistrict, l'identification et le sentiment d'appartenance au territoire.

La participation citoyenne dans l'Eurodistrict est soutenue par le fonds de microprojets et sera renforcée par la refonte du site internet qui proposera des éléments participatifs.

A cela s'ajoute le projet Eurodistriktkonvent qui permettra d'entretenir un dialogue direct entre les maires de l'Eurodistrict et les citoyens qui ne sont pas engagés dans la vie politique communale.

M. SCHERER poursuit en détaillant le projet selon les termes de la délibération. Les résultats de la rencontre et en particulier des ateliers permettront d'alimenter les travaux du Conseil. L'Eurodistriktkonvent contribuera à faire de l'Eurodistrict un modèle en matière de participation citoyenne transfrontalière.

M. RIES insiste sur la nécessité de permettre la participation citoyenne et l'expression des attentes et des critiques des citoyens. Il souhaite qu'une attention particulière soit portée aux autres dispositifs de consultation et insiste sur la nécessité d'identifier clairement les objectifs de la rencontre, en faisant de la problématique transfrontalière l'élément principal.

Mme RAFIK-ELMRINI interroge sur la proximité des objectifs et des publics cibles de l'Eurodistriktkonvent et du Forum de l'Eurodistrict. Mme RIEDEL met en avant l'aspect citoyen et grand public de l'Eurodistriktkonvent, alors que le Forum s'adresse a priori plutôt à un public d'experts et d'acteurs déjà impliqués dans les thématiques transfrontalières.

Mme SCHREINER souhaite que soient précisés le sujet et les thèmes qui seront abordés, et évoque aussi un possible déséquilibre entre les voix des élus et des administrateurs et celles des citoyens.

M. SCHULTZ évoque l'expérience de la Ville de Strasbourg, précise que la démocratie locale est un exercice vivant et complexe, et propose que soit constitué un groupe d'experts chargé de mener une réflexion sur la démocratie locale à l'échelle transfrontalière de l'Eurodistrict. Enfin M. SCHULTZ propose que les membres du Conseil soient impliqués et participent à l'Eurodistriktkonvent.

M. RIES rappelle que les traditions démocratiques sont différentes entre la France et l'Allemagne, et soutient les suggestions de M. SCHULTZ.

M. SCHERER propose que l'expérience d'une première Rencontre soit tentée et que le concept soit affiné par la suite, puis il procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Fermeture du Consulat général d'Allemagne

M. SCHERER annonce que les divers courriers adressés au Gouvernement fédéral allemand pour demander le maintien à Strasbourg du Consulat général d'Allemagne sont, à ce jour, restés sans réponse.

M. RIES signale avoir reçu le 30 juin 2012 un courrier de la Chancellerie fédérale évoquant la possibilité de remplacer l'actuel Consulat général par un Consulat honoraire qui coexisterait parallèlement à la Délégation permanente au Conseil de l'Europe. M. RIES juge cette solution insuffisante.

Le Dr. SEUFERT souhaite que le Conseil réagisse de façon appropriée, par voie de résolution, à cet affaiblissement de la représentation allemande à Strasbourg qui va à l'encontre des objectifs d'intégration européenne et de coopération franco-allemande.

Compte tenu de l'assentiment général suscité par cette position, M. SCHERER formule cette résolution en exhortant le Gouvernement fédéral allemand à maintenir tel quel le Consulat général à Strasbourg.

M. RIES y ajoute un argumentaire fonctionnel et politique.

Le Conseil adopte la résolution à l'unanimité.

6. Missions courantes/Administration du GECT

6.1. Rapport de la Secrétaire générale

M. SCHERER prie Mme RIEDEL de faire brièvement le point sur les activités de l'Eurodistrict en vue de compléter les documents reçus.

Mme RIEDEL expose l'avancement des grands thèmes. Dans le domaine de la santé, l'un des projets les plus importants est l'étude santé menée depuis le début de l'année sur commande de l'Eurodistrict par le Centre européen de la Consommation. Les résultats en seront annoncés à la fin de l'année et des recommandations d'actions concrètes seront ensuite soumises à la décision du Conseil. Un congrès sur le thème du traitement des addictions est prévu en 2013 et les premières réunions du groupe de pilotage devront avoir lieu en septembre.

Le groupe de travail Prévention et Sécurité est également actif et travaille sur différents thèmes tels que la formation commune « Tandem », l'élaboration de mesures de prévention communes concernant les feux d'artifice de fin d'année, l'organisation de patrouilles à vélo communes dans la zone frontalière, un programme de protection pour les femmes en danger. La prochaine réunion du groupe de travail doit se tenir à l'automne.

La tâche prioritaire du groupe de travail SIG est l'élaboration du cahier des charges pour l'appel d'offre portant sur la réalisation d'une cartographie numérique, afin que le marché puisse être attribué à l'automne.

Le forum sur l'économie verte organisé en juin par le GECT a remporté un vif succès avec près de 90 participants dont beaucoup ont fourni un retour d'information très positif quant à la qualité et à la diversité des exposés. Mme RAFIK-ELMRINI est en charge du pilotage politique des forums de l'Eurodistrict, le Dr. PETRY et M. MUTTACH ont activement participé à une table ronde et M. SCHERER a prononcé l'allocation de bienvenue. Il s'agit à présent d'exploiter les idées échangées lors ce forum : il en sera entre autre produit un résumé écrit. Il convient également de déterminer le thème du prochain forum qui pourrait se tenir à l'automne.

De même, l'Eurodistrict a de nouveau apporté son soutien à l'organisation du "KM Solidarité".

Les relations publiques et la communication de l'Eurodistrict ont été sensiblement renforcées notamment au niveau de la presse écrite, comme en témoigne le nombre d'articles publiés (une liste des articles est

distribuée en tant que document sur table et les articles sont consultables dans la revue de presse). Des brochures et du matériel publicitaire ont été imprimés et distribués à l'occasion de manifestations publiques telles que la journée « portes-ouvertes » du Parlement européen ou le Congrès tripartite. En outre, des présentations régulières mettent l'Eurodistrict et ses projets en valeur. Les manifestations d'information sur le fonds pour les microprojets se dérouleront dans les prochaines semaines et les prochains mois dans différentes villes de part et d'autre de la frontière.

Les contacts avec les autres structures du Pôle de compétences de Kehl ont été intensifiés ; des travaux ont notamment été engagés en vue d'aboutir à un accord de coopération avec Infobest.

M. SCHERER remercie Mme RIEDEL et souligne le volume de travail réalisé par le Secrétariat général – dont l'impressionnante revue de presse –, qui, associé aux décisions prises aujourd'hui, laisse entrevoir un avenir prometteur.

6.2. Mise en place de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures (IEMP)

M. SCHERER fait remarquer que les deux points suivants portent sur des dispositions purement formelles concernant des décisions ayant déjà été prises et redonne la parole à Mme RIEDEL.

Mme RIEDEL indique que le GECT a récemment embauché une fonctionnaire d'État en tant qu'assistante et comptable en ayant recours au détachement. Le salaire que cette employée percevait jusqu'à présent incluait une prime spécifique aux préfectures. Afin de pouvoir maintenir son précédent niveau de salaire, il convient de mettre en place cette prime et de l'ajouter dans la grille relative au régime indemnitaire des agents du GECT. Seule cette prime spécifique permet de verser à l'assistante le salaire convenu.

Le Conseil décide à l'unanimité de mettre en place l'indemnité d'exercice des missions des préfectures (IEMP).

6.3. Modification de la délibération du 15.03.2012 relative aux conditions de fixation des emplois (grille indiciaire)

Mme RIEDEL explique que le point 6.3 porte sur une correction. Lors de la séance du Conseil du mois de mars 2012, il avait été décidé d'adapter les catégories pour pouvoir embaucher l'assistante/comptable et la préfecture avait, à l'époque, contesté la grille annexée. La version corrigée est à présent de nouveau soumise au vote du Conseil.

Le Conseil décide à l'unanimité de modifier la décision du 15.03.2012 relative au régime indemnitaire des agents.

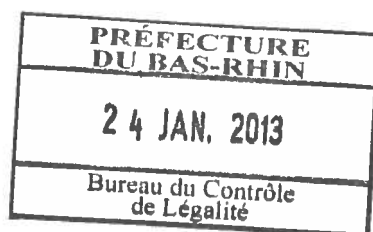
7. Divers

M. SCHERER demande s'il reste des questions à aborder sous le point Divers.

Mme RIEDEL annonce que les communes seront probablement bientôt consultées en vue de l'organisation d'une randonnée cycliste, étant donné qu'il est prévu de faire revivre l'ancien Tour du Kochersberg, mais à l'échelle de l'Eurodistrict cette fois.

M. SCHERER remercie Mme RIEDEL pour la bonne préparation de la séance, et les membres du Conseil pour leur participation et le temps consacré. Il adresse également ses remerciements à M. RIES pour la bonne collaboration.

M. SCHERER clôt la séance.



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**

**Document de séance n°3 /3.2/2012
Vorlage Nr. 3 /3.2/2012**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par/ Projektbeauftragter Simon FATH	

Point n°3.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff. Strasbourg - Siège du Parlement Européen / Straßburg - Sitz des Europäischen Parlaments

I. Rapport / Sachverhalt:

Suite à la campagne anti-Strasbourg dite "Single Seat", aux prises de position de la Ville de Strasbourg et de la société civile, le contexte actuel lié au Parlement Européen est propice à une nouvelle prise de position de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau souhaite réaffirmer son attachement au siège strasbourgeois du Parlement Européen. Cette résolution ferait suite aux démarches initiées depuis plusieurs années visant à renforcer l'ancrage du Parlement Européen à Strasbourg.

Les membres français et allemands, élus du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'adresseraient une nouvelle fois aux élus des collectivités locales du Rhin supérieur, aux députés européens et aux gouvernements français et allemand afin de réaffirmer leur attachement au siège du Parlement Européen à Strasbourg.

Nach der gegen Straßburg als Sitz des Europäischen Parlaments gerichteten „Single-Seat“-Kampagne sowie den Stellungnahmen der Stadt Straßburg und der Zivilgesellschaft stellt der gegenwärtige Kontext einen günstigen Zeitpunkt für eine erneute Stellungnahme des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau zu diesem Thema dar.

Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau möchte erneut seine Verbundenheit mit dem Straßburger Parlamentssitz kundtun. Dieser Beschluss würde die seit vielen Jahren initiierten Maßnahmen zur Stärkung der Verankerung des Europäischen Parlaments in Straßburg weiter bekräftigen.

Die französischen und die deutschen Mitglieder des Eurodistriktrats Strasbourg-Ortenau würden sich mit diesem neuen Beschluss erneut an die Gebietskörperschaften am Oberrhein, an die europäischen Abgeordneten und an die deutsche und französische Regierung wenden, um sie für das Thema zu sensibilisieren und ihre Unterstützung für Straßburg als Sitz des Europäischen Parlaments zu erhalten.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

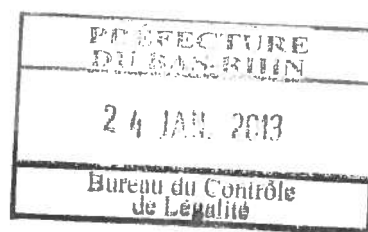
Le Conseil de l'Eurodistrict se prononce en faveur du maintien du siège du Parlement Européen à Strasbourg et du renforcement de son statut de capitale européenne par une prise de position, sous forme de résolution.

Der Rat des Eurodistrikts spricht sich für die Beibehaltung des Sitzes des Europäischen Parlaments in Straßburg und die Stärkung der Stadt als europäische Hauptstadt durch eine Stellungnahme in Form einer Resolution.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**





Résolution

13.12.12

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau réaffirme son attachement au siège du Parlement Européen à Strasbourg.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est un territoire transfrontalier et européen, laboratoire de l'intégration européenne, qui symbolise la volonté des autorités françaises et allemandes de créer une communauté de destin franco-allemande au cœur de l'Europe. En 2003, le Président J. CHIRAC et le Chancelier G. SCHRÖDER ont soutenu cette initiative, qui tend à renforcer le rôle de Strasbourg, capitale européenne et à promouvoir une Europe « de » et « à » Strasbourg, une Europe démocratique et citoyenne. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau incarne une Europe du quotidien, proche des citoyens et qui apporte des solutions, favorise les échanges et réduit les effets de frontière.

Les élus et les habitants de l'Eurodistrict, français et allemands, se sentent Européens. Ils sont conscients des avantages apportés par l'Union européenne et par le rayonnement du Parlement Européen à Strasbourg.

Les initiatives visant à remettre en cause le siège du Parlement européen à Strasbourg vont à l'encontre d'une conception démocratique de la construction européenne, proche des peuples et des citoyens européens, alors même qu'il est nécessaire de renforcer le lien entre ces derniers et les institutions de l'Union et de donner plus de lisibilité et de visibilité aux actions de celle-ci. De plus, le polycentrisme est un legs des Pères fondateurs de l'Europe. Il constitue un gage de démocratie pour une Europe unie dans la diversité.

C'est pourquoi les membres français et allemands, élus du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'adressent une nouvelle fois aux élus des collectivités locales du Rhin supérieur, aux députés européens et aux gouvernements français et allemand, afin de réaffirmer leur attachement au siège du Parlement européen à Strasbourg.

Document de séance n° 3/3.5/2012

Vorlage Nr. ° 3/3.5/2012

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Cordula RIEDEL	

Point n° 3.5 de l'ordre du jour / Punkt 3.5 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Débat d'orientation budgétaire 2013 du GECT
Diskussion über die Haushaltseckdaten 2013 des EVTZ**

I. Contexte / Hintergrund:

Le débat sur les orientations budgétaires correspond à une obligation pour les collectivités locales de droit français de plus de 3.500 habitants, ainsi que le précise l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le débat d'orientation budgétaire consiste en une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités budgétaires et les évolutions de la situation financière de la collectivité, afin de donner un cadre d'expression et de débat ouvert aux élus en préalable au vote du budget. Il ne comporte aucune obligation de durée ou de forme.

Le GECT étant un syndicat mixte ouvert de droit français (son siège est à Strasbourg), un débat annuel d'orientation budgétaire doit être organisé au niveau de son assemblée délibérante, à savoir le Conseil de l'Eurodistrict.

II. Cadre budgétaire général du GECT

Afin de mettre en oeuvre ses missions précisées dans l'article 5 de sa convention constitutive, le GECT bénéficie d'un budget propre et d'une administration dédiée à son fonctionnement.

Gemäß Artikel 2312-1 des « Code Général des Collectivités territoriales » sind französische Gebietskörperschaften mit mehr als 3.500 Einwohnern verpflichtet - vor dem eigentlichen Haushaltsbeschluss - eine allgemeine Diskussion über den Haushalt (débat d'orientation budgétaire) abzuhalten.

Sinn dieser offenen Diskussion ist es, den Politikern vor dem Haushaltsbeschluss die Möglichkeit einzuräumen, sich in der beschließenden Versammlung über die Haushaltsprioritäten und die Entwicklung der Finanzsituation der Körperschaft zu äußern. Für die Diskussion ist keine besondere Form oder Dauer vorgesehen.

Da der EVTZ ein offener französischer Zweckverband ist (sein Sitz ist in Strasbourg) muss jährlich eine Haushaltsdiskussion im beschließenden Gremium, d.h. im Eurodistriktat, stattfinden.

II. Allgemeiner Haushaltsrahmen des EVTZ

Um die in Artikel 5 der Gründungsvereinbarung festgelegten Aufgaben umsetzen zu können, verfügt der EVTZ über ein eigenes Budget und über eine eigene Verwaltung.

L'article 11 des statuts précise que le budget est alimenté par une participation de ses membres répartie à stricte parité entre les partenaires français et allemands du GECT.

La présentation du budget du GECT répondra, par ailleurs, aux dispositions formelles prévues pour les collectivités locales françaises de plus de 3 500 habitants et sera soumise à la nomenclature comptable de type M 14.

Normalement, le budget doit par ailleurs être équilibré en dépenses et en recettes ainsi qu'en investissement et en fonctionnement. Le GECT a choisi cette présentation depuis sa création en 2010. Cependant, compte tenu du report qui existe depuis la première année, ceci occasionne une différence importante entre le budget primitif et les chiffres réels à la fin de l'année. Puisqu'il est également possible de présenter un budget en suréquilibre il est prévu d'utiliser cette présentation pour 2013 afin de permettre une visualisation plus réaliste. Un document type complété devra être établi pour la délibération du Conseil sur le budget primitif en 2013.

III. Grandes orientations pour l'exercice budgétaire 2013

Conformément à la décision du Conseil de l'Eurodistrict du 26 mars 2009, le montant de l'enveloppe budgétaire globale du GECT a été fixé à **850 000 €**.

Les recettes prévisionnelles se répartissent comme suit :

- partie allemande (425 000 €)
- Ortenaukreis : 332.200 €
- Offenburg : 30.100 €
- Lahr : 22.200 €
- Kehl : 17.600 €
- Achern : 12.700 €
- Oberkirch : 10.200 €

Artikel 11 der Satzung legt fest, dass die Mittel des EVTZ aus den Beiträgen seiner Mitglieder kommen, wobei diese zu gleichen Teilen von der französischen und von der deutschen Seite aufgebracht werden.

Außerdem wird der Haushaltsplan des EVTZ den für französische Gebietskörperschaften mit mehr als 3.500 Einwohnern festgelegten Formbestimmungen entsprechen und der Haushaltsnorm M 14 unterworfen sein.

Normalerweise sollen Ausgaben und Einnahmen, sowie Verwaltungshaushalt und Vermögenshaushalt ausgewogen sein. Seit seiner Gründung im Jahre 2010 hatte der EVTZ diese Darstellung gewählt. Dies hatte jedoch eine große Differenz zwischen Haushaltsplanung und reellem Jahresabschluss zur Folge. Da es ebenfalls möglich ist, Ausgaben und Einnahmen unausgewogen, d.h. mit einem Restbetrag aufzuführen, soll für 2013 diese neue Darstellungsweise benutzt werden, um eine realistischere Vision zu ermöglichen.

Der Beschluss des Haushalts wird auf der Grundlage eines ausgefüllten Musterdokuments in der ersten Ratssitzung im Jahr 2013 erfolgen.

III. Leitlinien für das Geschäftsjahr 2013

Gemäß dem Beschluss des Eurodistriktrates vom 26. März 2009 wurde das Gesamtbudget des EVTZ auf **850.000 €** festgelegt.

Die Einnahmen sehen wie folgt aus:

- deutsche Seite (425.000 €)
- Ortenaukreis : 332.200 €
- Offenburg : 30.100 €
- Lahr : 22.200 €
- Kehl : 17.600 €
- Achern : 12.700 €
- Oberkirch : 10.200 €

- partie française (425.000 €)
CUS : 425.000 €

Concernant les dépenses prévisionnelles, il convient de distinguer les dépenses de gestion des dépenses opérationnelles.

Les dépenses de gestion recouvrent :

- les dépenses de personnel, qui peuvent être estimées à ce jour à environ 300.000 €.
- Les dépenses de gestion courante du secrétariat général (location des bureaux, électricité, maintenance, documentation, etc.) s'élèveront à environ 80.000 €. S'y ajoutent des dépenses d'environ 25.000 € pour l'organisation des séances institutionnelles. Ceci correspond dans les grandes lignes aux dépenses de 2012.
- En 2013, un montant de 40.000 € est prévu pour des investissements (dépense unique). Ceci comprend notamment l'achat de matériel de traduction afin de réduire les coûts assez élevés en ce domaine.

Les dépenses opérationnelles d'un montant de 778.000 € représentent quasiment deux tiers des dépenses 2013. Elles concernent le soutien aux projets transfrontaliers de tiers, ainsi que des projets propres ou portés par l'Eurodistrict. Les dépenses relativement élevées en 2013 comprennent également certains projets qui figurent sur le plan de travail, mais qui n'ont pas encore été mis en œuvre, comme par exemple l'étude transports publics (50.000 €), l'établissement d'une cartographie transfrontalière spécifique (30.000 €), l'organisation plus fréquente des Forums de l'Eurodistrict (30.000 €), etc. En ce qui concerne les divers thèmes prioritaires, 75.000 € sont alloués au thème transport et mobilité, 100.000 € à la santé, 35.000 € au soutien du bilinguisme, 60.000 € à l'économie, 65.000 € à la participation citoyenne (sans compter les subventions des microprojets).

- französische Seite (425.000 €)
CUS : 425.000€

Die Ausgaben lassen sich in Verwaltungsausgaben und operative Ausgaben unterscheiden.

Die Verwaltungsausgaben beinhalten:

- Die Personalausgaben in Höhe von voraussichtlich rund 300.000 €.
- Die laufenden Kosten für das Generalsekretariat (Mietkosten, Elektrizität, Wartung, Dokumentation, etc....) werden rund 80.000 € betragen. Dazu kommen ungefähr 25.000 € Unkosten für die institutionellen Sitzungen. Dies entspricht in etwa den Kosten des Jahre 2012.
- Es sollen 2013 einmalige Investitionen in Höhe von 40.000 € getätigt werden. Darunter auch eigenes Übersetzungsmaterial (Flüsterkoffer) um die diesbezüglichen hohen Kosten zu senken.

Die operativen Ausgaben in Höhe von 778.000 €, die rund zwei Drittel der Gesamtausgaben 2013 ausmachen, beinhalten die Förderung von Drittprojekten der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit sowie die vom Eurodistrict selbst getragenen oder mitgetragenen Projekte. Die relativ hohen Ausgaben für 2013 beinhalten auch diverse größere Projekte, die auf dem Arbeitsplan stehen, aber bisher nicht umgesetzt worden sind, wie z.B. die ÖPNV-Studie (50.000 €), die Erstellung von grenzüberschreitendem Kartenmaterial (30.000 €), weiteren Eurodistrict Foren (30.000 €), etc. Für die verschiedenen prioritären Themenbereiche werden für das Thema Verkehr und Mobilität 75.000 €, für Gesundheit 100.000 €, für die Förderung der Zweisprachigkeit 35.000 €, für die Wirtschaft 60.000 € und für Bürgerbeteiligung 65.000 € (ohne Einbeziehung der Mikroprojektförderungen) eingeplant.

Le GECT applique actuellement une comptabilité de norme M14. En 2013, il est prévu de mettre en place, en parallèle, un système permettant une comptabilité analytique, afin de permettre une meilleure analyse et une meilleure gestion des dépenses.

IV. Perspectives et questions pour l'exercice budgétaire 2012

a. Orientations générales

En 2012 l'équipe du Secrétariat général a été complétée, des questions administratives ont été résolues et la mise en œuvre des orientations stratégiques a démarré. En 2013 le GECT devrait atteindre les objectifs fixés et pouvoir élaborer de nouvelles orientations stratégiques. Les procédures internes et la collaboration avec les villes membres seront également optimisées.

Il est prévu d'utiliser le report budgétaire des années précédentes sur deux, voire trois années, dont la partie la plus importante en 2013, une partie plus réduite en 2014 et l'éventuel solde en 2015. Le budget du GECT doit être construit de manière pérenne.

b. Points de réflexion à aborder

L'examen d'une répartition interne affinée entre les différentes lignes devra être fait en tenant compte des éléments suivants qui impacteront le budget :

- Mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Eurodistrict sur des thématiques fortes et structurantes pour le territoire et le développement de l'Eurodistrict, notamment en matière de transport, de santé, de cartographie et de soutien aux actions citoyennes.

Da sich die Buchhaltung des EVTZ augenblicklich rein auf die Anwendung der vorgeschriebenen Nomenklatur M14 stützt, soll 2013 parallel eine analytische Buchhaltung eingerichtet werden, die eine bessere Analyse und Verwaltung der Kosten ermöglichen soll.

IV. Perspektiven und Fragen zum Haushalt 2013

a. Allgemeine Leitlinien

Nach einem Jahr 2012, in dem das Generalsekretariat weitgehend neu eingerichtet, ausstehende administrative Angelegenheiten bereinigt wurden und die Umsetzung der 2011 beschlossenen strategischen Richtlinien begonnen wurde, sollte es dem EVTZ 2013 möglich sein, die anstehenden Arbeitsaufträge weitgehend vollständig aufzuarbeiten und neue strategische Leitlinien zu erarbeiten. Die internen Abläufe und Zusammenarbeit mit den Mitgliedsgemeinden soll ebenfalls optimiert werden.

Der Gesamtübertrag aus den Vorjahren soll auf zwei bis drei Jahre verteilt werden, davon ein größerer Anteil auf 2013, ein mittlerer auf 2014 und dann ein möglicher Restbetrag auf 2015. Der Haushalt des EVTZ muss nachhaltig angelegt werden.

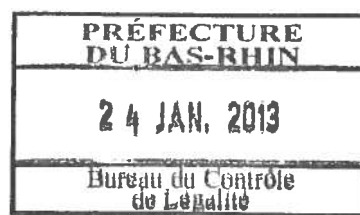
b. Weitere Überlegungen

Die Beratung zur genauen Aufteilung der Ausgaben zwischen den verschiedenen Haushaltspositionen wird im Hinblick auf folgende Zusammenhänge erfolgen müssen:

- Umsetzung der strategischen Leitlinien des Eurodistrikts mit starken und das Gebiet strukturierenden Maßnahmen sowie die Entwicklung des Eurodistrikts, besonders im Bereich des Verkehrs, der Gesundheit, der Erstellung eines Geoinformationssystems und der Förderung von Bürgerprojekten.

- L'adhésion des trois communautés de communes ayant exprimé leur intérêt (les Communautés de communes d'Erstein, de Benfeld et environs, et celle du Rhin) ne devrait pas avoir d'impact sur les recettes du GECT car l'objectif est l'équilibre des cotisations générales des deux côtés. A priori, seule la répartition interne du côté français serait modifiée.
- Der geplante Beitritt der drei beitrittswilligen Gemeindeverbände auf französischer Seite (die Communautés de Communes Erstein, Benfeld et environs, sowie du Rhin) wird keinen Einfluss auf die Einnahmen des EVTZ haben, da im Augenblick die Beibehaltung der Gesamtbeiträge angestrebt wird und sich lediglich die interne Aufteilung auf französischer Seite ändern würde.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**



PREVISIONS 2013 / HAUSHALTSPLAN 2013

Prévision Recette 2013 / Voraussichtliche Einnahmen 2013	1 646 000
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge	850 000
Solde du report antérieur (estimation) / voraussichtlicher Übertrag	796 000

Domaines des dépenses / Ausgabenbereiche	Montant / Betrag	Commentaire 1 / Kommentar 1	Commentaire 2 / Kommentar 2	Dépenses fixes ou variables / Festkosten und variable Ausgaben
Fonctionnement & séances institutionnelles / Betrieb & institutionelle Sitzungen	420 000			
Frais de fonctionnement / Betriebskosten	80 000	entre autres : loyer = 26.000, charges locatives et de copropriété = 9.000, fournitures = 9.000, téléphonie = 9.000, déplacements = 5.000, etc... / Miete=26.000, Mietnebenkosten = 9.000, Bürobedarf=9.000, Telefonie = 9.000, Reise- und Fahrtkosten = 5.000, etc...		fixe / fest
Frais de personnel / Personalkosten	300 000	comprennant des frais de formation / inbegriffen Weiterbildungskosten		fixe / fest
Séances institutionnelles / institutionelle Sitzungen	25 000	principalement frais de location de matériel, traduction et interpretation / hauptsächlich Materialmietkosten, Dolmetscherkosten und allgemeine Übersetzungskosten		fixe / fest
Communication & Relations Publiques / Kommunikation & Öffentlichkeitsarbeit	15 000	Publications et matériel de communication / Veröffentlichungen und Werbemittel= 9.000 , Annonces & presse / Anzeigen & Presse = 4.000, Participation à diverses manifestations publiques / Teilnahme an diversen öffentlichen Veranstaltungen = 2.000	ED hors manifestations & projets / ED ohne Veranstaltungen & Projekte	variable / variabel
Investissements (achats uniques) / Investitionen (einmalige Anschaffungen)	40 000			
Achat de matériel (investissement) / Materialkauf (Investition)	40 000	Imprimante-copieur, ordinateur & mobilier supplémentaire, matériel de traduction (devrait être facilement amorti sur au maximum 3 ans) / Drucker-Kopierer, Computer & Mobiliar, Übersetzungskoffer und nötiges Material (sollte innerhalb von maximal 3 Jahren amortisiert sein)		unique / einmalig

Thèmes prioritaires et projets / prioritaire Themenbereiche und Projekte	527 500			
Transport & mobilité / Verkehr & Mobilität				
Etude transport public transfrontalier / ÖPNV Studie	50 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		unique / einmalig
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der Studie	25 000	Aussi bien projets propres que projets subventionnés / sowohl Eigenprojekte als auch Förderprojekte		unique / einmalig
Santé / Gesundheit				
Projet de Substitution / Substitutionsprojekt	75 000	Projet subventionné / Förderprojekt		2013 : 75.405 € 2014 : 41.845 € 2015 : 32.498 €
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude santé réalisée en 2012 / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der im Jahre 2012 realisierten Gesundheitsstudie	25 000	Aussi bien projets propres que projets subventionnés / sowohl Eigenprojekte als auch Förderprojekte		unique / einmalig
Bilinguisme & Formation / Zweisprachigkeit & Ausbildung				
Fonds Déplacements scolaires / Fonds für Klassenfahrten	25 000	Projets subventionnés / Förderprojekte		variable / variabel
Apprentissage transfrontalier / grenzüberschreitende Berufsausbildung	10 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		variable / variabel
Economie & environnement / Wirtschaft & Umwelt				
Participation au salons ExpoReal & MIPIM / Beteiligung an den Messen ExpoReal & MIPIM	30 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		variable / variabel
Semaine de l'entrepreneur européen / Woche des europäischen Unternehmers	30 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	coûts répartis dans budget comptable sous divers chapitres * / Kosten im Haushalt auf verschiedene Posten verteilt *	variable / variabel
SIG cartographie / GIS Kartenerstellung	30 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		encore une fois en 2014 / nochmal 2014
Participation Citoyenne / Bürgerbeteiligung				
Microprojets / Mikroprojekte		Projet subventionné / Förderprojekt	prévu : 50.000 € de projets financés par fonds FEDER; puis apport ED propre d'environ 25.000 € sous frais de personnel et de fonctionnement / voraussichtlich 50.000 € finanziert über EFRE Gelder plus ca. 25.000 € Eigenkosten ED unter Betriebs- und Personalkosten	encore une fois en 2014 / nochmal 2014
Rencontres Maire-citoyens / Eurodistrikt Konvent	30 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	coûts répartis dans budget comptable sous divers chapitres * / Kosten im Haushalt auf verschiedene Posten verteilt *	unique / einmalig
nouveau site internet participatif / neuer, partizipativer Internetauftritt	35 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		unique / einmalig

Evénements et événements grand public / Veranstaltungen und öffentliche Veranstaltungen					
Forum de l'Eurodistrict (divers thèmes) / Eurodistrict Forum (verschiedene Themenbereiche)	30 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	Base : 2 dans l'année; coûts répartis dans budget comptable sous divers chapitres * / Basis : 2 im Jahr; Kosten im Haushalt auf verschiedene Posten verteilt *	variable / variabel	
Km Solidarité	40 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	coûts répartis dans budget comptable sous divers chapitres * / Kosten im Haushalt auf verschiedene Posten verteilt *	variable / variabel	
Marathon de l'Eurodistrict / Marathon Eurodistrict	37 500	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	2012 : 50 000 € 2013 : 37 500 € 2014 : dégressif / weniger	2012 : 50 000 € 2013 : 37 500 € 2014 : dégressif / weniger	
Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	30 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		variable / variabel	
Fête de la Musique / Musikfest	10 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	pour la communication / für die Öffentlichkeitsarbeit	variable / variabel	
Festival Eurodistrict (musique) / Festival Eurodistrict (Musik)	10 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen		variable / variabel	
Anniversaire Traité de l'Elysée / Aktivitäten um Jahrestag Elysee Vertrag	5 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	ensemble avec les autres institutions du Pôle de compétences européen / zusammen mit den anderen Institutionen des europäischen Kompetenzzentrums	dépense unique / einmalige Ausgabe	
Projets subventionnés divers / diverse Förderprojekte	250 500				
projets déjà votés pour 2013 / bereits für 2013 beschlossene Förderprojekte	50 500	Projets subventionnés / Förderprojekte		variable / variabel	
demandes additionnelles dans l'année (sur la base de l'année précédente) // zusätzliche Förderprojekte im Laufe des Jahres (Erfahrungswert)	200 000	Projets subventionnés / Förderprojekte	y compris éventuelles participations aux microprojets de l'ED / Inbegriffen eventuelle Beteiligungen des ED an Mikroprojekten	variable / variabel	

* = coûts répartis dans budget comptable sous divers chapitres (location de matériel, communication, réception, honoraires ou prestations de service, etc) / Kosten im Haushalt auf verschiedene Posten verteilt (Materialmiete, Kommunikation, Bewirtung, Honorare oder Dienstleistungen, etc)

Total dépenses / Gesamtausgaben	1 238 000
Report potentiel sur 2014 / potentieller Übertrag auf 2014	408 000
TOTAL / INSGESAMT	1 646 000

Legende / Legende :

Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen
Projets subventionnés / Förderprojekte
Aussi bien projets propres que projets subventionnés / sowohl Eigenprojekte als auch Förderprojekte

COMPARAISON ANNEES PRECEDENTES / VERGLEICH VORJAHRE

	2010	2011	2012	2013
	Budget final / Rechnungsergebnis	Budget final / Rechnungsergebnis	Budget final (projection) / Ist bzw. Hochrechnung	Budget primitif / Plan
Fonctionnement & séances institutionnelles / Verwaltungshaushalt, Betrieb, institutionelle Sitzungen und Öffentlichkeitsarbeit	63 403,12 €	547 929,90 €	461 991,09 €	420 000,00 €
dont frais de personnel / davon Personal	0,00 €	435 679,17 €	288 878,28 €	300 000,00 €
dont frais de fonctionnement / davon Betriebskosten	422,78 €	35 885,90 €	63 664,79 €	80 000,00 €
Séances des organes, traductions, honoraires, matériel, ... /Gremiensitzungen Übersetzungen, Materialmiete, Honorare, ...	9 198,97 €	56 895,29 €	56 010,17 €	25 000,00 €
Divers (RP & communication) / Sonstiges(RP & Kommunikation)	52 087,66 €	14 805,53 €	47 911,19 €	
Divers (Déplacements, frais, receptions, ...) / Sonstiges (Fahrtkosten, Spesen, Empfänge, ...)	1 693,71 €	4 294,78 €	5 526,66 €	
Dépenses imprévues ou exceptionnelles / unvorhergesehene & aussergew. Ausgaben	0,00 €	369,23 €		
Communication et Relations Publics (à partir de 2013) * / Kommunikation und Öffentlichkeitsarbeit (ab 2013) *				15 000,00 €
Investissements / Investitionen	26 212,30 €	67 057,89 €	1 809,46 €	40 000,00 €
Projets et subventions * / Projekte und Projektförderungen *	0,00 €	233 621,00 €	351 404,95 €	778 000,00 €
dont projets propres et participations (à partir de 2013) * / davon eigene Projekte und Beteiligungen (ab 2013) *				427 500,00 €
dont projets subventionnées extérieures (à partir de 2013) * / davon fremde Projekte (ab 2013) *				350 500,00 €
Total dépenses / Ausgaben gesamt	89 615,42 €	848 608,79 €	815 205,50 €	1 238 000,00 €
Récettes / Einnahmen	850 000,00 €	850 000,00 €	850 000,00 €	850 000,00 €
Réport de l'année précédent / Übertrag aus Vorjahr	0,00 €	760 384,58 €	761 775,79 €	796 570,29 €
Montant disponible dans l'année / im Jahr zur Verfügung stehende Mittel	850 000,00 €	1 610 384,58 €	1 611 775,79 €	1 646 570,29 €
Dépenses (rappel)/ Ausgaben (zur Erinnerung)	89 615,42 €	848 608,79 €	815 205,50 €	1 238 000,00 €
Réport à la fin de l'année / Übertrag zu Jahresende	760 384,58 €	761 775,79 €	796 570,29 €	408 570,29 €

Information :

* les dépenses pour des projets propres avant 2013 n'ont pas été présentées séparément jusqu'ici, mais elles figurent dans certains groupes de dépense sous "Fonctionnement & séances institutionnelles". Ceci concerne également la communication et les relations publiques générales du GECT (hors projets). C'est pour cette raison que ces thèmes apparaissent une fois groupés avec d'autres dépenses et à partir de 2013 séparément. /

* die Ausgaben für eigene Projekte vor 2013 wurden bislang nicht separat aufgeführt und sind teilweise unter "Betrieb und institutionelle Sitzungen" enthalten. Dies betrifft auch allgemeine (nicht projektbezogene) Öffentlichkeitsarbeit des EVTZ, weshalb dieser Punkt erst vermisch mit anderen Ausgaben unter "Sonstiges" auftaucht und dann ab 2013 getrennt.

**Document de séance n° 3/4.1/2012
Vorlage Nr. ° 3/4.1/2012**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Euro- distrikts 3/2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Martine SCHNEIDER	

Point n° 4.1 de l'ordre du jour / Punkt 4.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Cofinancement par le Fonds Social Européen de la Semaine de l'entrepreneur européen Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / *Kofinanzierung der Woche des Europäischen Unternehmers Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau durch den Europäischen Sozialfonds*

I. Rapport / Sachverhalt:

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a pris le portage de la **Semaine de l'Entrepreneur Européen (SEE)** qui a vocation à faire la promotion de l'entrepreneuriat et s'intègre dans une semaine mondiale intitulée Global Entrepreneurship Week (Gründerwoche en Allemagne) en 2011.

Dans le cadre de la semaine de l'entrepreneur européen de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2012 de nouveaux supports transfrontaliers de communication de la semaine ont été mis en place en accord avec tous les partenaires et essentiellement en collaboration avec les services de la CUS.

Le travail en collaboration avec l'ensemble des partenaires tout au long de l'année a permis de fonder un véritable réseau. Un nouveau Logo commun, intégrant le logo de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, permet d'identifier le caractère transfrontalier de cette semaine. Ce logo est également l'outil du marketing commun réalisé pour cette manifestation. Il s'inscrit dans la stratégie plus globale de l'Eurodistrict de la mise en place d'un marketing commun de son territoire.

Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau ist Träger der **Woche des Europäischen Unternehmers**, die es sich zum Ziel gesetzt hat, die unternehmerische Initiative zu fördern. 2011 war sie Teil einer weltweiten Woche mit dem Titel Global Entrepreneurship Week.

Im Rahmen der Woche des Europäischen Unternehmers des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau 2012 wurden im Einvernehmen mit allen Partnern und in enger Zusammenarbeit mit dem Stadtverband Straßburg neue, grenzüberschreitende Werbeträger für die Gründerwoche erarbeitet.

Die Kooperation aller Partner während des gesamten Jahres ließ dabei ein regelrechtes Netzwerk entstehen. Ein neues, gemeinsames Logo, das das Logo des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau integriert, bringt den grenzüberschreitenden Charakter der Woche des Europäischen Unternehmers zum Ausdruck. Als eigens für diese Veranstaltung konzipiertes, gemeinsames Marketinginstrument ist das Logo Teil der umfassenden Strategie des Eurodistrikts, ein gemeinsames Marketing für das gesamte Eurodistriktgebiet zu entwickeln und umzusetzen.

Premier Bilan :

Les outils mis en place : Un nouveau Logo commun a été élaboré et apposé sur toute communication tout le long de la semaine. Des affiches grand format ainsi que des affiches sur les abris bus ont été présentes dans toutes les villes du territoire pendant 10 jours à partir du Weekend précédent (124 affiches). Un programme commun trilingue contenant le détail de chaque événement a été distribué aux partenaires ainsi qu'à toutes les villes membres de l'Eurodistrict (environs 5000 programmes distribués) Une présence Internet sur les sites suivants a été effectuée : Eurodistrict, CUS, ADIRA, Journées de l'entrepreneur, Gründerwoche, OCRE, magazine transfrontalier 360°. La semaine a fait l'objet de communiqués de presse notamment pour la séance d'ouverture qui s'est tenue le lundi 12 novembre 2012. D'autre part des espaces publicitaires ont été réservés pour des insertions presse dans des journaux des 2 côtés du Rhin.

L'Eurodistrict a organisé et payé les traductions simultanées mises en place pour permettre à un public transfrontalier d'assister aux mêmes événements.

Le programme : 18 manifestations sur une durée de 8 jours. 8 manifestations sur la partie allemande du territoire, et 10 manifestations sur la partie française du territoire.

Sur l'ensemble des manifestations, 9 ont traité un sujet transfrontalier et ont été organisées en coopération par au moins deux partenaires des deux côtés du territoire.

Les participants :

2270 entrepreneurs, porteurs de projets étudiants, ont participé à un ou plusieurs événements de la semaine.

La traduction simultanée mise en place a réuni un public transfrontalier et a permis des débats transfrontaliers.

La presse :

La semaine de l'entrepreneur européen portée par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Erste Bilanz:

Die eingesetzten Marketing-Instrumente:

Ein neues Logo wurde gemeinsam erarbeitet und auf allen Werbeträgern der gesamten Woche abgebildet. Großformatige Plakate und Plakate an Bushaltestellen waren zehn Tage lang ab dem vorangehenden Wochenende in allen Städten der Region zu sehen (124 Plakate). Ein gemeinsames dreisprachiges Programm mit Informationen zu den einzelnen Veranstaltungen wurde an die Partner und alle Städte des Eurodistrikts verteilt (etwa 5000 Stück). Auf folgenden Seiten wurde im Internet über die Gründerwoche informiert: Eurodistrikt, CUS, ADIRA, Journées de l'entrepreneur, Gründerwoche, OCRE, grenzüberschreitende Zeitschrift 360°. Über die Gründerwoche, insbesondere die Auftaktveranstaltung am Montag, den 12. November 2012, wurde auch in der Presse berichtet. Außerdem wurden Werbeanzeigen in Zeitungen beiderseits des Rheins geschaltet.

Der Eurodistrikt organisierte und finanzierte die Simultanverdolmetschungen, dank derer ein grenzüberschreitendes Publikum gemeinsam an den Veranstaltungen teilnehmen konnte.

Das Programm: 18 Veranstaltungen verteilt auf 8 Tage, davon 8 im deutschen Teil des Eurodistrikts und 10 im französischen Teil.

In insgesamt 9 Veranstaltungen ging es um eine grenzüberschreitende Thematik. Diese wurden von mindestens zwei Partnern aus Deutschland und Frankreich gemeinsam organisiert.

Die Teilnehmer:

2270 Unternehmer, Projektträger und Studenten nahmen an einer oder mehreren Veranstaltungen der Woche des Europäischen Unternehmers teil.

Aufgrund der Simultanverdolmetschung der Veranstaltungen war das Publikum grenzüberschreitend. Die Verdolmetschung ermöglichte zudem grenzüberschreitende Debatten.

Die Presse:

Die vom Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau getragene Woche des Europäischen Unter-

a bénéficié d'une très grande retombée médiatique notamment dans les journaux allemands.

Quelques titres lus dans la presse

« une plateforme pour l'économie »

« Un esprit entrepreneurial dynamique »

« l'Europe est bien vivante dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau »

Un succès auprès des jeunes :

Une centaine de jeunes se sont lancés dans l'aventure du start up weekend et ont pu ainsi se confronter aux réalités de la création d'entreprise.

L'action « Un jour avec le chef » a permis à une douzaine d'étudiants de passer un jour avec douze chefs d'entreprise.

De plus les objectifs poursuivis par l'Eurodistrict en prenant le portage de la semaine de l'entrepreneur européen (SEE) sont également inscrits dans ceux du Fonds Social Européen (FSE). Ainsi l'Eurodistrict a déposé une demande de cofinancement à hauteur de 45 % du budget consacré à la SEE.

Pour pérenniser l'action de l'Eurodistrict et s'assurer le cofinancement dans le cadre du FSE jusqu'à la fin du programme, en 2013, la demande auprès du FSE portera sur deux ans.

Le budget porte sur la mise en place d'outils de communication à caractère transfrontalier de la semaine. Les événements étant destinés à un public transfrontalier, une grande partie du budget porte également sur la prise en charge des traductions simultanées. Pour l'année 2012 une ligne budgétaire supplémentaire a été consacrée à l'élaboration du nouveau logo commun de la semaine, pour l'année 2013 nous comptons sur un nombre plus importants de manifestations transfrontalières et prévoyons donc une ligne budgétaire en hausse pour les traductions simultanées de ces manifestations.

nehmers fand ein großes Medienecho, vor allem in den deutschen Zeitungen.

Hier einige der Artikelüberschriften:

„Eine Plattform für die Wirtschaft“

„Ein dynamischer Unternehmergeist“

„Europa lebt im Eurodistrict Strasbourg-Ortenau“

Ein Erfolg bei der Jugend:

Etwa einhundert Jugendliche stürzten sich in das Abenteuer „Start-up-Wochenende“ und konnten so erfahren, was es heißt, ein Unternehmen zu gründen.

Die Aktion „Ein Tag mit dem Chef“ ermöglichte es einem Dutzend Studenten, einen Tag mit 12 Unternehmenschefs zu verbringen.

Außerdem verfolgt der Eurodistrict mit der Übernahme der Trägerschaft der Woche des Europäischen Unternehmers Ziele, die mit den Zielsetzungen des Europäischen Sozialfonds (ESF) übereinstimmen. Daher hat der Eurodistrict einen Antrag auf Kofinanzierung in Höhe von 45 % des für die Woche des Europäischen Unternehmers angesetzten Budgets gestellt.

Um die Nachhaltigkeit der Maßnahme des Eurodistricts sowie die Kofinanzierung durch den ESF bis zum Ende des Programms im Jahr 2013 zu gewährleisten, wird der Antrag beim FSE gleich für zwei Jahre gestellt

Das Budget umfasst die Erstellung von grenzüberschreitenden Kommunikationsträgern für die Woche des Europäischen Unternehmers. Da die Veranstaltungen für ein grenzüberschreitendes Publikum konzipiert sind, entfällt ein großer Teil des Budgets außerdem auf die Simultanverdolmetschung. 2012 wurde für die Erstellung des neuen, gemeinsamen Logos der Woche des Europäischen Unternehmers ein eigener Posten im Budget eingeplant. Für 2013 rechnen wir mit einer größeren Anzahl grenzüberschreitender Veranstaltungen und planen daher mit einem größeren Budget für die Simultanverdolmetschung dieser Veranstaltungen.

L'Eurodistrict a déposé une demande de cofinancement auprès du Fonds Social Européen pour un montant de 114.771 Euros pour les années 2012 et 2013. Le montant du cofinancement du FSE est de 45 %, soit 51.647 Euros. Le financement propre pour l'Eurodistrict serait donc de 63.124 Euros sur deux ans.

Soit 33.094 Euros pour l'édition 2012, et 30.030 Euros pour l'édition 2013.

Pour rappel le budget voté pour l'édition 2012 était de 54.500 €. La demande de cofinancement permet donc de diminuer cette dépense considérablement pour 2012.

Pour assurer le cofinancement par le FSE sur deux années, il est proposé de voter le budget de la SEE pour 2013 dès aujourd'hui.

Der Eurodistrict hat, beim Europäischen Sozialfonds einen Antrag auf Kofinanzierung in Höhe von 114.771 Euro für die Jahre 2012 und 2013 gestellt. Der Beitrag zur Kofinanzierung durch den ESF beläuft sich auf 45 % bzw. 51.647 Euro. Der Eurodistrict muss also in zwei Jahren 63.124 Euro selbst aufbringen, nämlich

33.094 Euro für die Ausgabe 2012 und 30.030 Euro für die Ausgabe 2013.

Zur Erinnerung: Das für die Ausgabe 2012 bewilligte Budget betrug 54.500 Euro. Die Kofinanzierung erlaubt eine erhebliche Senkung dieser Ausgabe für 2012.

Um die Kofinanzierung durch den ESF für zwei Jahre sicherzustellen, wird vorgeschlagen, bereits jetzt das Budget der Europäischen Gründerwoche 2013 zu verabschieden.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict se félicite de la demande de cofinancement auprès du Fonds Social Européen et décide de voter le budget d'une hauteur de 30 030 Euros pour la semaine transfrontalière de l'entrepreneur européen Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2013 sous réserve de l'attribution de la subvention dans le cadre de la demande auprès du Fonds social européen.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à cette demande.

Der Rat des Eurodistricts begrüßt den Antrag auf Kofinanzierung beim Europäischen Sozialfonds und spricht sich für die Bewilligung des Budgets in Höhe von 30 030 Euro der grenzüberschreitenden **Woche des Europäischen Unternehmers** des Eurodistricts Strasbourg-Ortenau 2013 aus unter Vorbehalt der Genehmigung des Antrages beim ESF.

Der Eurodistrictrat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Antrag zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord
☐ Refus
☐ Résolution modifiée

☒ Zustimmung
☐ Ablehnung
☐ Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectorale et affiché au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**



Point n° 4.1 de l'ordre du jour / Punkt 4.1 der Tagesordnung

Cofinancement par le Fonds Social Européen de la Semaine de l'entrepreneur européen
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / Kofinanzierung durch den Europäischen Sozial Fonds der
europäischen Gründerwoche Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Intitulé des actions	Dépenses totales
Citylightcontact - Affichage Réseau Allemand	10 138,49 €
DNA - Insertion Presse	2 462,80 €
20 minutes - Insertion Presse	1 973,40 €
DAGRE - Création Logo SEE	7 421,18 €
DAGRE - Déclinaison supports de communication (affiche, flyers, programme, bandeau web..)	20 540,10 €
Traduction du programme en allemand	391,86 €
Traduction du programme en anglais	550,16 €
Traduction simultanée des événements à portée franco-allemandes	12 000,00 €
Impression des affiches MUPI Junior	598,00 €
Impression des affiches MUPI Senior	1 207,96 €
Impression des affiches abris-bus allemands	598,00 €
Impression des Roll-up	897,00 €
Logistique de gestion des supports de communication	418,60 €
Création de goodies SEE 2012 (stylo promotionnel)	973,54 €
Sous total année 1	60 171,10 €
DAGRE - Déclinaison supports de communication (affiche, flyers, programme, bandeau web..)	20 000,00 €
Citylightcontact - Affichage Réseau Allemand	10 150,00 €
DNA - Insertion Presse	2 500,00 €
20 minutes - Insertion Presse	1 950,00 €
Traduction du programme en allemand	400,00 €
Traduction du programme en anglais	600,00 €
Traduction simultanée des événements à portée franco-allemandes	14 000,00 €
Impression des affiches MUPI Junior	600,00 €
Impression des affiches MUPI Senior	1 250,00 €
Impression des affiches abris-bus allemands	600,00 €
Impression des Roll-up	900,00 €
Logistique de gestion des supports de communication	450,00 €
Création de goodies SEE 2013 (stylo promotionnel)	1 200,00 €
Sous total année 2	54 600,00 €
Total pour l'opération	114 771,10 €

La demande de cofinancement auprès du Fonds social européen est à hauteur de 45 % du budget ci-dessus soit 45% de 114.771 Euros , c'est-à-dire 51.647 Euros

SEMAINE DE
L'ENTREPRENEUR
EUROPÉEN

**/12
/19** NOV.
2012

Strasbourg / Ortenau

Rencontres
Ateliers
Conférences

Un événement porté par l'Eurodistrict

Strasbourg
reuroptimist

www.eurodistrict.eu

[illegible]

**Document de séance n°3 /4.2/2012
Vorlage Nr. 3 /4.2/2012**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par/ Projektbeauftragter Simon FATH	

Point n°4.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

**Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau: bilan 2012 et planification 2013 /
Marathon Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau : Rückblick 2012 und Planung 2013**

I. Rapport / Sachverhalt:

Suite au 1er Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau qui a eu lieu le 28 octobre 2012 le présent rapport a pour objectifs de :

- dresser un bilan de la 1ère édition
- présenter les options pour l'édition 2013
- adopter un projet de financement pour l'édition 2013 Rappel: l'évènement a été organisé par l'Association des Courses Strasbourg-Europe en partenariat avec la Leichtathletik Gemeinschaft Offenburg sous la supervision de l'Eurodistrict.

**1. Bilan du Marathon Eurodistrict
Strasbourg-Ortenau 2012**

- L'objectif de départ était de 1000 participants, au final 3460 coureurs ont participé, soit 2362 inscrits au marathon et 1098 inscrits au relais ékiden (180 équipes de 6 coureurs).
- Les informations sur les participants au marathon:
 - 2001 Hommes (85%) / 356 Femmes (15%),
 - Age moyen 30-49 ans (42%),
- Les informations sur les participants au relais ékiden:
 - 648 Hommes (59%) / 444 Femmes (41%),

Der erste Marathon Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau fand am 28. Oktober 2012 statt. Ziel dieses Berichts ist es :

- eine Bilanz der ersten Auflage zu ziehen,
- die Optionen für die Auflage 2013 vorzustellen,
- ein Finanzierungsprojekt für die Auflage 2013 zu verabschieden

Zur Erinnerung: Die Veranstaltung wurde von der Association des Courses Strasbourg-Europe in Partnerschaft mit der Leichtathletik Gemeinschaft Offenburg unter der Aufsicht des Eurodistrikts organisiert.

**1. Bilanz des Marathons Eurodistrikt
Strasbourg-Ortenau 2012**

- Das ursprüngliche Ziel lag bei 1000 Teilnehmern. Letztendlich beteiligten sich 3460 Läufer, davon 2362 am Marathon und 1098 am Ekiden-Staffellauf (180 Teams mit je sechs Läufern).
- Es folgen einige Informationen zu den Marathon-Teilnehmern:
 - 2001 Männer (85%) / 356 Frauen (15%),
 - Durchschnittsalter 30-49 Jahre (42%),
- Es folgen einige Informationen zu den Teilnehmern des Ekiden-Staffellaufs :
 - 648 Männer (59%) / 444 Frauen (41%),

-Age moyen : 40-49 ans (34%) + 30-39 ans (26%),

- Le podium masculin du marathon est européen avec un vainqueur belge, un second allemand (Landratsamt), un troisième luxembourgeois, un quatrième français (Bas-Rhin).

- Le podium féminin est alsacien, les trois premières places étant remportées par des alsaciennes.

- Les premiers masculin et féminin ont reçu une coupe "Eurodistrict" remise par M. le Dr. Petry et Mme Bey (représentante de M. Ries).

- Près de 400 bénévoles dont 310 français et 90 allemands.

- Aucun accident grave sur le marathon. Sur les 2362 inscrits au marathon, 2092 ont fini la course.

- La liste de tous les sponsors et partenaires:

-Partenaires institutionnels :
Strasbourg, Kehl Marketing, et les communes traversées : Eckbolsheim, Lingolsheim, Ostwald, Illkirch, Eschau, Goldscheuer, Kehl.

-Partenaires privés :
DNA et Road Runner, France Bleu Alsace, Sport 2000, Group éclair, Zénith, Mut'Est, Oli-coaching, Intermarché, Air France, Caisse d'Epargne & Sparkasse, Asics, Auto'trement et Isostar.

- La liste des animations:

-Le village Marathon au zénith du vendredi au dimanche.

-Une pasta party le samedi soir.

-Des animations musicales sur le parcours.

- Le bilan financier

Recettes total	201 044 €
Recettes propres	115 004 €

-Durchschnittsalter: 40-49 Jahre (34%) + 30-39 Jahre (26%),

- Beim Marathon war die Siegetreppe der Männer europäisch besetzt: Der erste Platz ging an einen Belgier, der zweite an einen Deutschen (Landratsamt), der dritte an einen Luxemburger und der vierte an einen Franzosen (Bas-Rhin).

- Bei den Frauen belegten drei Elsässerinnen die ersten Plätze.

- Die zwei Sieger erhielten jeweils einen „Eurodistrikt“-Pokal. Diese wurden von Herrn Dr. Petry und Frau Bey (in Vertretung von Herrn Ries) überreicht.

- Fast 400 Ehrenamtliche (310 aus Frankreich und 90 aus Deutschland) unterstützten das Ereignis.

- Beim Marathon kam es zu keinen schweren Unfällen. Von den 2362 Teilnehmern konnten 2092 den Lauf erfolgreich beenden.

- Es folgt die Liste aller Sponsoren und Partner:

- öffentliche Partner:
Straßburg, Kehl Marketing und die Gemeinden, durch die die Marathonstrecke verlief: Eckbolsheim, Lingolsheim, Ostwald, Illkirch, Eschau, Goldscheuer, Kehl.

- private Partner:
DNA und Road Runner, France Bleu Alsace, Sport 2000, Group éclair, Zénith, Mut'Est, Oli-coaching, Intermarché, Air France, Caisse d'Epargne & Sparkasse, Asics, Auto'trement und Isostar.

- Es folgt eine Auflistung des Rahmenprogramms:

-das Marathon-Dorf im Zénith von Freitag bis Sonntag,

-eine Pasta-Party am Samstagabend,

-Musikveranstaltungen entlang der Marathonstrecke.

- Die finanzielle Bilanz:

Gesamteinnahmen	201.044 €
Eigene Einnahmen	115.004 €

Eurodistrict	50 000 €
Sponsors	36 040 €
Dépenses	201 044 €

- Les statistiques du site internet
 - 55862 visites (27622 visiteurs unique) dont 3932 visites venant de l'Allemagne, avec 2309 du Bade-Württemberg.
 - 15702 visites le dimanche 28 octobre.

- Excellentes retombées médiatiques au niveau régional, avec 20 articles presse, 4 reportages TV et 3 reportages radio couvrant l'évènement.

2. Prévisions pour l'édition 2013

- Le budget prévisionnel

Recettes	212 000 €
Recettes propres	120 500 €
Eurodistrict	37 500 €
Sponsors	54 000 €
Dépenses	212 000 €

- La date pressentie est le dimanche 27 octobre 2013

- Le village partenaire demeurerait au Zénith Strasbourg-Europe en raison de la capacité d'accueil.

- Le parcours pourrait, sous réserve d'accord avec les partenaires, être modifié et équilibré vers la partie allemande avec :

- le départ Place Kléber
- les traversées de : Lingolsheim, Ostwald, Illkirch, Pont Pflimlin, Goldscheuer, Marlen; Willstatt; Kork; Kehl.
- l'arrivée à la Stadthalle de Kehl.

3. Les améliorations prévues en 2013

- la communication en Allemagne, afin de passer de 5 % à 50 % de participation allemande
- la question du certificat médical
- l'attractivité du parcours
- l'organisation
- l'augmentation du nombre de bénévoles
- la proposition de packs touristiques en lien avec des acteurs du territoire

Eurodistrikt	50.000 €
Sponsoren	36.040 €
Ausgaben	201.044 €

- Die Statistik der Internetseite
 - 55862 Besucher (27622 Einzelbesucher), davon 3932 aus Deutschland, mit 2309 aus Baden-Württemberg.
 - 15702 Besucher am Sonntag, den 28. Oktober.

- Auf regionaler Ebene exzellentes Medienecho mit 20 Zeitungsartikeln, vier Fernsehberichten und drei Radiosendungen zu dem Ereignis.

2. Die Prognosen für die Ausgabe 2013

- Voraussichtliches Budget

Gesamteinnahmen	212.000 €
Eigene Einnahmen	120.500 €
Eurodistrikt	37.500 €
Sponsoren	54.000 €
Ausgaben	212.000 €

- Das angedachte Datum ist Sonntag, der 27. Oktober 2013.

- Das Marathon-Dorf würde aufgrund der Besucherkapazitäten wieder im Zénith Strasbourg-Europe aufgebaut werden.

- Die Marathon-Strecke könnte vorbehaltlich des Einverständnisses der Partner verändert werden und zu einem größeren Teil durch Deutschland verlaufen:

- Start: Place Kléber
- Streckenverlauf: Lingolsheim Ostwald, Illkirch, Pflimlin-Brücke, Goldscheuer, Marlen, Willstatt, Kork, Kehl.
- Ziel: Stadthalle Kehl.

3. Für 2013 geplante Verbesserungen

- verstärkte Werbung für die Veranstaltung in Deutschland, um die deutsche Beteiligung von 5 % auf 50 % zu erhöhen,
- die Frage bezüglich des ärztlichen Attests
- die Attraktivität der Strecke
- die Organisation
- mehr ehrenamtliche Helfer
- das Angebot von Tourismus-Paketen in Zusammenarbeit mit den anderen Akteuren der

-la remise des prix

Region
-die Preisverleihung

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil se réjouit du succès de la première édition du Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et du partenariat avec l'Association des Courses Strasbourg-Europe et la Leichtathletik Gemeinschaft Offenbourg.

Der Rat begrüßt den Erfolg der ersten Auflage des Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau und die Partnerschaft mit der Association des Courses Strasbourg-Europe, sowie mit der Leichtathletik Gemeinschaft Offenbourg.

Le Conseil valide la participation de l'Eurodistrict au Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2013 à hauteur de 37 500 €.

Der Rat beschliesst die Beteiligung des Eurodistricts am Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2013 in Höhe von 37 500 €.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Der Eurodistrictrat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

Le soutien financier assuré par l'Eurodistrict est lié à l'obligation de la part des porteurs du projet d'apposer le logo de l'Eurodistrict sur tous les supports de communication et d'évoquer dans le cadre de leurs relations publiques le soutien du projet transfrontalier par l'Eurodistrict.

Die finanzielle Unterstützung durch den Eurodistrict geht mit der Verpflichtung seitens der Projektträger einher, das Logo des Eurodistricts auf allen Werbemitteln anzubringen und im Rahmen ihrer Öffentlichkeitsarbeit die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Eurodistrict zu erwähnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**



TOP 4.2 MARATHON EURODISTRICT STRASBOURG ORTENAU

DEPENSES / AUSGABEN	Budget primitif 2012 / Haushaltsplanung 2012	Projection cloture 2012 / Voraussichtlicher Abschluss 2012	Budget primitif 2013 / Haushaltsplanung 2013
Site internet bilingue / Website	11 500,00	1 451,00	2 500,00
Carburant pour véhicule courses / Kraftstoff Fahrzeuge	200,00	155,00	200,00
Fournitures / Sachbedarf	5 000,00	1 607,00	1 750,00
Achat denrées et boissons / Einkauf Lebensmittel und Getränke	20 000,00	0,00	0,00
T-shirts coureurs et bénévoles / T-shirts Läufer und Helfer	10 000,00	21 000,00	22 000,00
Divers / Sonstige	2 300,00	3 981,00	4 000,00
Locations immobilières / Immobilienmiete	15 000,00	14 599,00	15 000,00
Locations mobilières / Materialmiete	2 000,00	2 624,00	2 900,00
Surveillance / Überwachung und Sicherheit	2 000,00	0,00	0,00
Assurances multirisques / Haftpflicht Versicherung	500,00	2 000,00	2 000,00
Supplément DNA courses / Extra-Beilage DNA	3 500,00	4 398,00	5 000,00
Divers / Sonstige	3 000,00	14 696,00	14 900,00
Mise à disposition bénévoles / Bereitstellung Freiwillige	15 000,00	9 800,00	10 000,00
Honoraires communication / Honorare Kommunikation	3 000,00	800,00	1 000,00
Publicité, relations publiques / Öffentlichkeitsarbeit	3 700,00	1 671,00	2 000,00
Cadeaux, récompenses, médailles / Geschenke, Pokale	2 000,00	6 125,00	6 400,00
Editions et publications / Drucksachen	2 500,00	3 631,00	3 700,00
Frais de mission, déplacements / Unkosten, Fahrten	7 800,00	6 591,00	6 800,00
Frais de réception / Bewirtungskosten	10 000,00	4 836,00	4 900,00
Divers / Sonstiges	4 000,00	11,00	50,00
Charges de personnel / Personalkosten	50 000,00	40 000,00	45 000,00
SACEM / Urheberrechte	200,00	600,00	700,00
Transports des coureurs / Transport der Läufer	800,00	8 290,00	8 500,00
Frais organisation compétition / Organisationskosten	500,00	1 500,00	1 500,00
Frais d'animation / Unterhaltungskosten	300,00	552,00	700,00
Frais de gestion FFA / Verwaltungsgebühren FFA	200,00	10 000,00	10 000,00
Assistance médicale / Medizinische Assistenz	6 000,00	4 526,00	4 800,00
Frais de chronométrage / Timing	15 000,00	9 900,00	10 000,00
Coût KEHL / Kosten Stadt KEHL	0,00	15 000,00	15 000,00
Investissement photocopieur / Invest Kopieur	0,00	2 700,00	2 700,00
Divers / Sonstige	4 000,00	8 000,00	8 000,00
Total	200 000,00	201 044,00	212 000,00
Prestations valorisées / Leistung- und Sachspenden	55 000,00	85 000,00	95 000,00
Personnel bénévole valorisé / Freiwillige	45 000,00	50 000,00	60 000,00
Total	100 000,00	135 000,00	155 000,00

TOP 4.2 MARATHON EURODISTRICT STRASBOURG ORTENAU

RECETTES / EINNahmen	Budget primitif 2012 / Haushaltsplanung 2012	Projection cloture 2012 / Voraussichtlicher Abschluss 2012	Budget primitif 2013 / Haushaltsplanung 2013
Inscription individuelles / individuelle Teilnahmegebühren	50 000,00	81 662,00	85 000,00
Inscriptions groupes / Teilnahmegebühren für Gruppen		11 645,00	12 500,00
Inscriptions EKIDEN / Teilnahmegebühren EKIDEN		21 697,00	23 000,00
Partenaires / Partnerschaften, Sponsoring	100 000,00	36 040,00	54 000,00
EURODISTRICT	50 000,00	50 000,00	37 500,00
Total	200 000,00	201 044,00	212 000,00
Prestations et dons en nature / Leistung- und Sachspenden	55 000,00	85 000,00	95 000,00
Bénévolat / Freiwillige	45 000,00	50 000,00	60 000,00
Total	100 000,00	135 000,00	155 000,00

**Document de séance n°3/4.4/2012
Vorlage Nr. 3/4.4/2012**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Martine SCHNEIDER	

Point n°4.4 l'ordre du jour / Punkt Nr 4.4 der Tagesordnung

Objet/Betreff: Cabinet médical innovant pour la médecine de l'addiction dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / *Innovative Praxis für Suchtmedizin des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau*

I. Rapport / Sachverhalt:

Depuis 2010, l'Ithaque et la « Drogenberatung Kehl » (porté par l'établissement d'utilité publique Baden-Württembergischer Landesverband für Prävention und Rehabilitation, BWLV), initiateurs du projet, s'échangent des informations. Dans le cadre de ce projet, leur priorité est l'amélioration des soins et de l'accompagnement transfrontaliers des personnes sous addiction. De nombreuses études scientifiques montrent qu'une approche interdisciplinaire des patients augmente considérablement les chances de réussite d'un traitement de substitution. Les microstructures médicales en France, dont les équipes sont constituées d'un médecin, d'un travailleur social, d'un psychologue, enregistrent des résultats de traitement qui sont particulièrement encourageants. La proximité géographique permet aux clients d'avoir accès à ces trois professions. Dans le cadre de ce projet, le modèle français de la microstructure a été introduit côté allemand, à Kehl.

Tout d'abord le projet consiste à développer de nouvelles méthodes de travail communes transfrontalières. Il s'agit prioritairement de profiter des avantages respectifs du système français et allemand et d'apprendre les uns des autres. La création d'un cabinet médical chargé des traitements de substitution, doit permettre de combler un déficit des soins

l'Ithaque und die Drogenberatung Kehl (unter dem gemeinnützigen Träger Baden-Württembergischer Landesverband für Prävention und Rehabilitation, BWLV) tauschen sich als Hauptinitiatoren des Projektes seit 2010 aus. Ihr vorrangiges Ziel im Rahmen dieses Projektes ist es, die grenzüberschreitende Behandlung und Begleitung suchtkranker Menschen zu verbessern. Zahlreiche wissenschaftliche Untersuchungen zeigen, dass eine Substitutionsbehandlung dann den größten Erfolg verspricht, wenn interdisziplinär mit dem Patienten gearbeitet wird. Besondere Behandlungserfolge weisen die Microstructure-Praxen in Frankreich auf, in der ein Arzt, ein Sozialarbeiter und ein Psychologe als Team kooperieren, und durch die räumliche Nähe alle drei Professionen für den Klienten erreichbar sind. In diesem Projekt soll das französische Modell der „Microstructure“ auf deutscher Seite in Kehl eingeführt werden.

Zunächst möchte das Projekt neue gemeinsame grenzüberschreitende Arbeitsprozesse entwickeln. Dabei sollen ein ganzheitlicher Ansatz entwickelt werden und die jeweiligen Vorteile des französischen und des deutschen Systems zum Tragen kommen. Durch die Einrichtung einer ärztlichen Praxis, die Substitutionsbehandlungen durchführt, soll

dans la région frontalière. La deuxième étape prévoit l'aménagement et l'implantation d'un centre médico-social franco-allemand dans le quartier socialement sensible du Port du Rhin à Strasbourg,

1. Partenariat transfrontalier

Ithaque et la « Drogenberatung Kehl-Offenburg » sont les principaux initiateurs du projet. Au deuxième semestre 2011, des représentants du district d'Ortenau, de la ville de Kehl, de l'association des caisses de médecins subventionnés ainsi que des médecins se sont associés au projet. La réalisation du projet suppose impérativement la prise en charge des soins médicaux par des caisses d'assurance maladie. Faute de quoi, le centre serait sans ressources financières. En coopération avec ces nouveaux acteurs, un modèle a été créé où la prise en charge du cabinet a été développée. La coopération des médecins allemands et français a constitué un obstacle administratif qui a pu être surmonté moyennant beaucoup de travail et d'imagination. Un concept entièrement nouveau, a été mis au point. Ce nouveau concept suggère que le BWLV, association allemande d'utilité publique soit le porteur de la nouvelle structure, et qu'Ithaque, en tant que partenaire français, détache dans ce cabinet-pilote des médecins expérimentés. Lors de la mise en place du projet d'autres partenaires ont rejoint le concept, comme le démontre le budget présenté en annexe. La ville de Kehl ainsi que l'Ortenaukreis ont finalement largement contribué à la finalisation de ce projet ambitieux.

2. Valeur ajoutée transfrontalière

L'innovation dans ce concept c'est la prise en considération des deux systèmes, les échanges franco-allemands sur les connaissances et les méthodes médicales ainsi que sur le suivi psycho-social, et qu'ainsi de nouvelles mesures innovantes peuvent être développées.

Le projet contribue également à la prévention de la criminalité puisqu'il va, entre autres, endiguer le marché noir transfrontalier des stupéfiants (notamment Subutex et Méthadone). Il en résulte un renforcement du sentiment de sécurité des citoyens aussi bien côté français que côté allemand.

eine Versorgungslücke von Patienten im grenznahen Bereich geschlossen werden. In der zweiten Stufe ist geplant, das Projekt auszubauen und ein deutsch-französisches sozialmedizinisches Zentrum im sozialen Brennpunkt Port du Rhin in Straßburg zu errichten.

1. Grenzüberschreitende Partnerschaft

Ithaque und die Drogenberatung Kehl-Offenburg sind die Hauptinitiatoren des Projektes. In der zweiten Jahreshälfte 2011 haben sich Vertreter des Ortenaukreises, der Stadt Kehl, der kassenärztlichen Vereinigung und Mediziner dem Projekt angeschlossen. Die notwendige Voraussetzung für die Realisierung des Projektes ist die Abrechnungsfähigkeit erbrachter medizinischer Leistungen mit den Krankenkassen. Andernfalls könnten keine Einnahmen erzielt werden. Mit dem erweiterten Kreis der Mitwirkenden wurde ein Modell entwickelt, mit welchem die Voraussetzungen für die Abrechnungsfähigkeit der Praxis gegeben ist. Die Mitarbeit von deutschen und französischen Ärzten in der Praxis stellte dabei eine bürokratische Hürde dar, die mit viel Aufwand und Einfallsreichtum überwunden werden konnte. Es wurde ein völlig neues Konzept entwickelt. Dieses neue Konzept sieht vor, dass Träger der neuen Praxis der deutsche gemeinnützige Verband BWLV ist und Ithaque als französischer Partner seine angestellten französischen Ärzte in die Modellpraxis entsendet. Im Laufe der Erarbeitung des Projektes konnten zahlreiche weitere Partner gewonnen werden wie es im Budget ersichtlich wird. Die Stadt Kehl und der Ortenaukreis haben letztendlich wesentlich zur Vollendung dieses anspruchsvollen Projekts beigetragen.

2. Grenzüberschreitender Mehrwert

Innovativ an diesem neuen Konzept ist, dass beide Gesundheitssysteme berücksichtigt werden, dass allgemeines Fachwissen und Wissen über psychosoziale Begleitung ausgetauscht werden und damit neue Verfahren entwickelt werden können.

Das Projekt trägt ebenfalls zur Kriminalprävention bei, da es unter anderem den grenzüberschreitenden Schwarzmarkt von Betäubungsmitteln (v.a. Subutex und Methadon) eindämmen wird. Dies steigert das Sicherheitsempfinden der Bürger sowohl auf französischer als auch auf deutscher Seite.

3. Impact positif sur la région et la population de l'Eurodistrict

Le cabinet spécialisé en médecine de l'addiction permet également pour la première fois d'assurer un traitement complet des patients dits transfrontaliers, par ex. des Français qui vivent en Allemagne ou le traitement de couples franco-allemands ou de familles vivant dans le district d'Ortenau.

Le projet doit faire figure de projet-pilote. Son but est d'avoir un impact sur les concepts d'aide aux personnes dépendantes dans la région frontalière, mais aussi à l'échelle transrégionale, voire dans tout l'espace européen.

4. Pérennité et caractère innovant

Le caractère innovant réside essentiellement dans la création des conditions cadres qui permettent la prise en charge des soins prodigués. Cette problématique complexe ne peut être surmontée que par la coopération et l'engagement exceptionnellement élevés des partenaires.

Le plan de financement montre que le projet s'autofinancera après trois ans, ce qui garantirait la continuité du traitement à long terme. Les excédents éventuels seraient investis dans le renforcement du suivi psychosocial des patients.

Il est prévu de transférer le projet dans le centre médico-social franco-allemand dans le quartier sensible du Port du Rhin à Strasbourg.

5. Bilinguisme

Les médecins français et allemands coopèrent d'ores et déjà de manière intensive. Afin de remplir les dispositions-cadres légales, les médecins français doivent suivre une formation en Allemagne, ce qui constitue un énorme défi linguistique pour les médecins concernés. Ceci permettrait de soigner et de suivre pour la première fois des patients dans les deux langues.

3. Positive Auswirkung auf das Gebiet und die Bevölkerung des Eurodistrikts

Die Praxis für Suchtmedizin ermöglicht ebenfalls erstmals die ganzheitliche Behandlung sogenannter grenzüberschreitender Fälle, z.B. von Franzosen, die in Deutschland leben oder die Behandlung deutsch-französischer Paare bzw. Familien im Ortenaukreis.

Das Projekt soll als Modellprojekt fungieren, das Einfluss nehmen möchte auf Suchthilfe-Konzepte in der Grenzregion, aber auch auf überregionaler Ebene, unter Umständen im gesamten EU-Raum.

4. Fortbestand und innovativer Charakter

Der innovative Charakter liegt in der Schaffung der Voraussetzungen für die Abrechnung erbrachter Leistungen. Die Bewältigung dieser komplexen Problemstellung ist allein durch die außergewöhnliche hohe Kooperations- und Einsatzbereitschaft der Partner ermöglicht worden.

Der Finanzierungsplan zeigt, dass sich das Projekt nach drei Jahren selbst tragen soll. Dies würde die Kontinuität der langfristig angelegten Behandlung gewährleisten. Mögliche Überschüsse sollen in die Intensivierung der psychosozialen Begleitung der Patienten fließen.

Die Überleitung des Projektes in das geplante deutsch-französische sozialmedizinische Zentrum im sozialen Brennpunkt Port du Rhin in Straßburg ist vorgesehen.

5. Bilingualität

Die französischen und deutschen Ärzte kooperieren bereits intensiv. Um die rechtlichen Rahmenbedingungen zu erfüllen, müssen die französischen Ärzte eine Fortbildung in Deutschland absolvieren, was sprachlich eine große Herausforderung für die betroffenen Ärzte darstellt. Es bestünde damit erstmals die Möglichkeit, Patienten in zwei Sprachen zu behandeln und zu begleiten.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict salue le grand engagement des pilotes de ce projet et de leurs partenaires.

Le Conseil de l'Eurodistrict décide d'attribuer au porteur du Projet, l'institution allemande BWLV, une subvention de **149.748 €** sur une période de trois ans. Cette participation permettra la mise en place du projet et se décline de la façon suivante :

Pour 2013 : 75.405 €

Pour 2014 : 41.845 €

Pour 2015 : 32.498 €

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Le soutien financier assuré par l'Eurodistrict est lié à l'obligation de la part des porteurs du projet d'apposer le logo de l'Eurodistrict sur tous les supports de communication et d'évoquer dans le cadre de leurs relations publiques le soutien du projet transfrontalier par l'Eurodistrict.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt den großen Einsatz der Projektleiter und ihrer Partner.

Der Rat des Eurodistrikts entscheidet dem Projektträger BWLV einen Zuschuss in Höhe von **149.748 €** über drei Jahre zu bewilligen. Dieser Zuschuss wird den Start des Projekts ermöglichen und wird wie folgt ausbezahlt:

Für 2013 : 75.405 €

Für 2014 : 41.845 €

Für 2015 : 32.498 €

Der Eurodistriktrat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

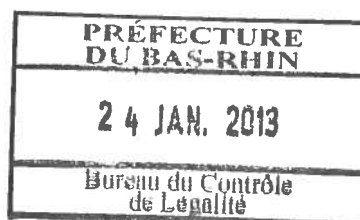
Die finanzielle Unterstützung durch den Eurodistrict geht mit der Verpflichtung seitens der Projektträger einher, das Logo des Eurodistrikts auf allen Werbemitteln anzubringen und im Rahmen ihrer Öffentlichkeitsarbeit die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Eurodistrict zu erwähnen.

II. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict le

24 JAN. 2013



Annexe n°4.4 / Point n° 4.4

Cabinet innovant pour la médecine de l'addiction de l'Eurodistrict Strasbourg – Ortenau / Budget / Responsable du projet : Baden-Württembergischer Landesverband für Prävention und Rehabilitation, BWL/Personne de contact : Madame Falsch-Knappe, Dr Melenotte pour le partenaire français Ithaque

RECETTES du projet		DEPENSES	
<i>Partenaires français: (Recettes générales pour les trois années)</i>			
	Montant	Dépenses/ Ausgaben : (Dépenses générales pour les trois années)	Montant
Prestations fournies à ce jour / Coopérations	9.000 €	Nombreuses réunions, entretiens portant sur la coopération, rencontres et accords au niveau du programme	18.000 €
Ressources futures pour coopérations et réseaux	6.000 €	Entretiens futurs sur la coopération, développement du programme, etc. participants français et allemands	12.000 €
Formation continue du médecin français	5.000 €	Formation continue indispensable pour les médecins	10.000 €
<i>Prestations Ithaque :</i> Licence logiciel, programme statistique, formation des collaborateurs pour l'application du programme, évaluation du projet, établissement du rapport de projet la 1ère année	10.000 €	Licence logiciel, programme statistique, formation des collaborateurs pour l'application du programme, évaluation du projet, établissement du rapport de projet la 1ère année (Ithaque)	10.000 €
<i>Prestations Ithaque :</i> Evaluation du projet et établissement du rapport de projet la 2ème année	5.000 €	Suivi psychosocial des patients dans les locaux du cabinet la 1ère année (BWLV)	9.000 €
<i>Prestations Ithaque:</i> Evaluation du projet et établissement du rapport de projet la 2ème année	5.000 €	Gestion du personnel et gestion financière lors de la première année (BWLV)	3.000 €
Total Recettes partenaires français	40.000 €	Travaux de transformation nécessaires pour installer le cabinet dans le bâtiment de la Drogenberatung [centre de consultation pour les personnes dépendantes) à Kehl. Gestion du personnel et gestion financière lors de la deuxième année (augmente après la 1ère année) BWLV	30.000 €
<i>Partenaires allemands/ deutsche Partner</i>			5.000 €
Prestations fournies à ce jour / Coopérations	9.000 €	Evaluation du projet et établissement du rapport de projet (formation et licence sans objet après la 1 ^{ère} année) Ithaque	5.000 €
Ressources futures pour coopérations et réseaux	6.000 €	Evaluation du projet et établissement du rapport de projet pour la troisième année	5.000 €
		Gestion du personnel et gestion financière pour la troisième année (secrétariat du BWLV à Renchen)	5.000 €
Formation continue du médecin allemand	5.000 €		
Suivi psychosocial des patients dans les locaux du cabinet la 1ère année	9.000 €		
Prestations (BWLV): Gestion du personnel et gestion financière par le secrétariat à Renchen la 1ère année	3.000 €		
Prestations <i>bwlv</i> : Gestion du personnel et gestion financière par le secrétariat à Renchen la 2ème année	5.000 €		
Prestations <i>bwlv</i> : Gestion du personnel et gestion financière par le secrétariat à Renchen la 3 ^{ème} année	5.000 €		
Total Recettes partenaires allemands / Gesamteinnahmen deutscher Partner	42.000 €		
Ville de Kehl pour les coûts de transformation (décision du Conseil municipal du 26.09.2012)	30.000 €		
Total	112.000 €	Total	112.000€
Les recettes figurant sous „Kassenärztliche Vereinigung (KV)" [association des médecins conventionnés] représentent les prestations facturables que la „KV" a établies pour le plan de			15.000 €
	42.395 €		

Annexe n°4.4 / Point n° 4.4

Cabinet innovant pour la médecine de l'addiction de l'Eurodistrict Strasbourg – Ortenau / Budget / Responsable du projet : Baden-Württembergischer Landesverband für Prävention und Rehabilitation, BWL/Personne de contact : *Madame Falsch-Knappe, Dr Melenotte pour le partenaire français Ithaque*

financement. Le montant obtenu est fonction du nombre de patients qui est censé augmenter jusqu'à la 3ème année. Par ailleurs, à compter du deuxième exercice, il est prévu d'introduire la remise des produits de substitution le week-end, ce qui modifie encore une fois les montants à facturer. Il s'agit d'une estimation des recettes. Le risque de ne pas atteindre ces recettes escomptées est particulièrement élevé la première année.				
1ère année			1er année	
Kassenärztliche Vereinigung [Association des médecins conventionnés] (concernant la facturation des prestations fournies auprès des caisses d'assurance maladie) dans l'hypothèse que 50 patients aient été traités jusqu'au 4ème trimestre.			Frais matériels (énergie, téléphone, assurances, leasing d'appareils médicaux, fournitures de bureau et matériel médical)	
Aide du district d'Ortenau			Loyer	12.540 €
Prise en charge par la ville de Kehl du loyer, chauffage compris			Frais de personnel : Ithaque (médecins français) (BWL) (médecins allemands et assistante médicale)	48.600 € 60.200 €
Total			Total	136.340 €
2ème année			2ème année	
Kassenärztliche Vereinigung (concernant la facturation des prestations fournies auprès des caisses d'assurance maladie) dans l'hypothèse que 70 patients aient été traités jusqu'au 4ème trimestre du deuxième exercice et d'une remise des produits de substitution le week-end.			Frais matériels (énergie, téléphone, assurances, leasing d'appareils médicaux, fournitures de bureau et matériel médical)	
Aide du district d'Ortenau pour un travailleur social à mi-temps pour le suivi psychosocial.)			Loyer	15.000 €
Aide du Land du Bade-Wurtemberg afin de subventionner le poste de travailleur social à mi-temps (sous réserve de l'agrément du ministère)				12.540 €
Aide du district d'Ortenau			Frais de personnel compte tenu des heures d'ouverture élargies, notamment de la remise des produits de substitution le week-end, et augmentations probables des tarifs : Ithaque (médecins français) (BWL) (médecins allemands et assistante médicale, y compris remise de produits de substitution le week-end et pédagogie social à mi-temps)	
Prise en charge par la ville de Kehl du loyer, chauffage compris				178.200 €
Total			Total	205.740€
3ème année			3ème année	
Kassenärztliche Vereinigung (concernant la facturation des prestations fournies auprès des caisses d'assurance maladie) dans l'hypothèse que 90 patients aient été traités de manière constante jusqu'au troisième exercice et d'une remise des produits de substitution le week-end.			Frais matériels (énergie, téléphone, assurances, leasing d'appareils médicaux, fournitures de bureau et matériel médical)	
Aide du district d'Ortenau pour un travailleur social à mi-temps pour le suivi psychosocial			Loyer	15.000 €
Aide du Land du Bade-Wurtemberg afin de subventionner le poste de travailleur social à mi-temps (sous réserve de l'agrément du ministère)				12.540 €
Aide du district d'Ortenau.			Frais de personnel compte tenu des heures d'ouverture élargies,	12.540 €
				61.700 €

Annexe n°4.4 / Point n° 4.4

Cabinet innovant pour la médecine de l'addiction de l'Eurodistrict Strasbourg – Ortenau / Budget / Responsable du projet : Baden-Württembergischer Landesverband für Prävention und Rehabilitation, BWL/Personne de contact : *Madame Falsch-Knappe, Dr Melenotte pour le partenaire français l'haque*

		notamment de la remise des produits de substitution le week-end, et augmentations probables des tarifs : l'haque (médecins français) bwlw (médecins allemands et assistante médical, y compris remise de produits de substitution le week-end et pédagogie social à mi-temps)	141.800 €
Prise en charge par la ville de Kehl du loyer, chauffage compris	12.540 €		
Total	198.542 €	Total	231.040 €
Total Recettes	535.372 €		
Subvention Eurodistrict (max. 50%) Au cours des trois premières années en tant que « soutient au démarrage », à hauteur du montant suivant et se répartissant comme ci-dessous :			
Subvention Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2013	149.748 €		
Subvention Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2014	75.405 €		
Subvention Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2015	41.845 €		
	32.498 €		
TOTAL RECETTES	685.120 €	TOTAL DEPENSES	685.120 €

**Document de séance n° 3/4.5/2012
Vorlage Nr. 3/4.5/2012**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par / Projektbeauftragter Simon FATH	

Point n°4.5 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.5 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

I. Rapport / Sachverhalt:

Le projet Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau consiste en l'organisation d'un triathlon transfrontalier longue distance, type half-Ironman (113 km) dans la partie nord de l'Eurodistrict le 30 juin 2013.

Le projet est porté par l'Organisation Triathlon Grossweier Wantzenau (OTGW) dont le siège est situé à La Wantzenau. L'OTGW a été créée spécialement pour porter le projet. Elle se compose de membres de la Section Triathlon SG Wantzenau et du TUS Grossweier.

SG Wantzenau et TUS Grossweier sont partenaires organisateurs et financiers de l'OTGW.

La compétition se déroule en 3 étapes :
La natation est prévue dans l'Achernsee (Ortenau), le parcours vélo (90 kilomètres), emprunte les routes pittoresques de la Forêt-Noire, traverse la frontière à Freistett Gamsheim, puis rejoint La Wantzenau (Alsace) où est organisée la course à pied (semi-marathon).

Environ 500 participants et leurs familles sont attendus pour cette première édition.

Das Projekt Triathlon Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau beinhaltet die Veranstaltung eines grenzüberschreitenden Langstreckentriathlons in Form eines Half-Ironman-Rennens (113 km) im nördlichen Teil des Eurodistrikts am 30. Juni 2013.

Träger des Projekts ist die Organisation Triathlon Großweier Wantzenau (OTGW) mit Sitz in La Wantzenau. Die OTGW wurde eigens als Trägerin dieses Projekts gegründet. Sie setzt sich aus Mitgliedern der Abteilung Triathlon der SG Wantzenau und des TUS Großweier zusammen.

Die SG Wantzenau und der TUS Großweier sind organisatorische und finanzielle Partner des OTGW.

Der Wettbewerb umfasst 3 Etappen:
Für den Schwimmwettbewerb ist der Achernsee (Ortenau) vorgesehen, die Radstrecke (90 Kilometer) führt über die malerischen Straßen des Schwarzwalds, passiert die Grenze in Freistett Gamsheim und endet in La Wantzenau (Elsass). Der Laufwettbewerb (Halbmarathon) wird in La Wantzenau ausgetragen.

Zu dieser ersten Ausgabe werden ungefähr 500 Teilnehmer mit ihren Familien erwartet. Der

L'organisateur fera appel à près de 300 bénévoles issus de l'Eurodistrict.

Le budget total est estimé à 150 000 €, la subvention demandée à l'Eurodistrict est de 30 000 €.

1. Partenariat transfrontalier

Une structure associative transfrontalière est créée spécialement pour porter l'organisation de l'évènement. Elle s'appuie sur les 2 associations de Triathlon de La Wantzenau et de Grossweier. Ces dernières coopèrent depuis plusieurs années : en 2010 elles procèdent à des échanges de matériel et de bénévoles, depuis 2011 elles organisent conjointement le Championnat des pompiers de l'Eurodistrict.

2. Plus-value transfrontalière

L'organisation d'un triathlon transfrontalier est une première mondiale.

Les avantages géographiques de l'Eurodistrict de part et d'autre du Rhin seront utilisés en parfaite complémentarité et selon les spécificités des deux pays: les eaux claires de l'Achernsee, les attraits de routes avec des montées attractives pour une compétition à vélo, un terrain plus plat pour la course à pied sur le parcours de la compétition Bike&Run de La Wantzenau.

La manifestation bénéficiera des compétences des deux associations en matière d'organisation de triathlons (Grossweier 26 éditions, La Wantzenau 12 éditions).

3. Impact positif sur le territoire et la population de l'Eurodistrict

L'évènement sera concentré sur la partie nord de l'Eurodistrict entre Achern et La Wantzenau, ce qui permettra d'impliquer une partie de l'Eurodistrict qui n'accueille pas souvent de grands évènements sportifs transfrontaliers.

La manifestation permet de présenter le territoire de l'Eurodistrict comme une unité et d'en faire la promotion via un événement sportif de haut niveau et la découverte de ses

Organisator wird an die 300 Freiwillige aus dem Eurodistrikt für die Veranstaltung gewinnen.

Das Gesamtbudget wird auf 150.000 Euro geschätzt. Die beim Eurodistrikt beantragte Fördersumme beläuft sich auf 30.000 Euro.

1. Grenzüberschreitende Partnerschaft

Für die Ausrichtung der Veranstaltung wurde eigens ein grenzüberschreitender Verein ins Leben gerufen. Die OTGW stützt sich auf die beiden Triathlonvereine von La Wantzenau und Großweier. Letztere arbeiten seit mehreren Jahren zusammen: Seit 2010 findet ein Austausch von Material und Freiwilligen statt, seit 2011 veranstalten sie zusammen den Feuerwehrwettbewerb des Eurodistrikts.

2. Grenzüberschreitender Mehrwert

Die Veranstaltung eines grenzüberschreitenden Triathlons stellt weltweit eine Premiere dar.

Die geografischen Vorzüge des Eurodistrikts auf beiden Seiten des Rheins ergänzen sich in ihrer jeweiligen Besonderheit zum idealen Wettbewerbsparcours: das klare Wasser des Achernsees, der Reiz der Schwarzwaldstraßen mit attraktiven Anstiegen für den Radwettbewerb, ein flacheres Gelände für den Laufwettbewerb auf der Strecke des Wettbewerbs Bike&Run von La Wantzenau.

Die Veranstaltung wird von der Erfahrung beider Vereine in Bezug auf die Ausrichtung von Triathlons (Großweier 26 Ausgaben, La Wantzenau 12 Ausgaben) profitieren.

3. Positive Auswirkung auf das Gebiet und die Bevölkerung des Eurodistrikts

Das Ereignis findet im nördlichen Teil des Eurodistrikts zwischen Achern und La Wantzenau statt. Damit wird ein Teil des Eurodistrikts einbezogen, in dem nur selten große grenzüberschreitende Sportveranstaltungen stattfinden.

Die Veranstaltung bietet die Möglichkeit, das Gebiet des Eurodistrikts als Einheit zu präsentieren. Eine hochkarätige Sportveranstaltung, wie der Triathlon, die zur

différents aspects. Elle favorisera aussi le développement d'un sentiment d'appartenance à un territoire commun.

Les attraits du territoire seront également mis en valeur via l'utilisation de produits locaux pour le ravitaillement et la restauration. De même, des visites touristiques seront prévues, dont une visite de Strasbourg le samedi après-midi.

Enfin, cette manifestation engendrera non seulement un rapprochement des membres du comité d'organisation, mais aussi celui des 300 bénévoles des deux pays qui se côtoieront en dehors de leur travail également lors d'une grande fête des bénévoles qui clôturera la rencontre.

4. Pérennité et caractère novateur

Le Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau sera le premier du genre, d'une part en raison de son parcours transfrontalier, d'autre part en raison de son mode d'organisation reposant sur deux associations, l'une française et l'autre allemande.

Les organisateurs estiment atteindre l'autonomie financière à partir de 1000 participants et de pouvoir atteindre ce seuil en trois ans. Dans ce cas, d'ici quatre ans, un poste à plein temps pourrait être créé

Les organisateurs du projet solliciteront l'attribution du label « triathlon durable » décerné par la fédération française de triathlon.

La subvention est considérée comme une aide au démarrage. L'appui institutionnel permettrait de fédérer plus facilement et en plus grand nombre des partenaires privés autour du projet. Un guide publicitaire est déjà en cours d'édition.

Entdeckung der unterschiedlichen Aspekte des Eurodistrikts einlädt, hilft für diese gemeinsame Region zu werben. Sie fördert außerdem die Entwicklung eines Gefühls der Zugehörigkeit zu einem gemeinsamen Gebiet.

Die Reize der Region werden ebenfalls durch die Verwendung regionaler Produkte für die Verpflegung und in der Gastronomie unterstrichen. Weiterhin sind Besichtigungen vorgesehen, u. a. ein Besuch Straßburgs am Samstagnachmittag.

Diese Veranstaltung bewirkt nicht nur eine Annäherung der Mitglieder des Organisationskomitees, sondern auch der 300 Freiwilligen aus beiden Ländern. Sie kommen nicht nur bei der gemeinsamen Arbeit, sondern auch beim gemeinsamen Feiern auf dem großen Abschlussfest der Freiwilligen, das im Anschluss an die Begegnung stattfinden wird, miteinander in Kontakt.

4. Fortbestand und innovativer Charakter

Der Triathlon Eurodistrikt Straßburg-Ortenau wird der erste dieser Art sein, einerseits aufgrund der grenzüberschreitenden Laufstrecke, andererseits aufgrund seiner Ausrichtung durch zwei Vereine aus zwei verschiedenen Ländern, Frankreich und Deutschland.

Die Organisatoren gehen davon aus, dass sich die Veranstaltung ab 1000 Teilnehmern finanziell trägt und dass diese Schwelle in drei Jahren erreicht werden kann. In diesem Fall könnte in vier Jahren eine Vollzeitstelle eingerichtet werden.

Die Organisatoren des Projekts werden die Verleihung des Labels „Triathlon durable“ bei der Fédération française de triathlon beantragen.

Die Förderung wird als Starthilfe betrachtet. Durch die institutionelle Unterstützung können private Partner leichter und in größerer Zahl für das Projekt gewonnen werden. Ein Werbeleitfaden wird bereits herausgegeben.

5. Bilinguisme

Toute la communication sera faite dans les deux langues. Le site internet est déjà tenu conjointement par un webmaster allemand et français. Le jour de la manifestation, les compétiteurs et accompagnateurs seront renseignés et guidés par au moins une personne bilingue à chaque poste clé.

5. Bilingualität

Die gesamte Kommunikation findet in beiden Sprachen statt. Die Internetseite wird bereits von einem deutschen und einem französischen Webmaster gemeinsam betreut. Am Tag der Veranstaltung werden die Sportler und ihre Begleiter an jeder wichtigen Station von mindestens einer zweisprachigen Person informiert und angeleitet.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict se réjouit de ce projet transfrontalier qui concrétise plusieurs années de coopération et qui ouvre la voie à une nouvelle organisation transfrontalière.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt dieses grenzüberschreitende Projekt, dem mehrere Jahre der Zusammenarbeit vorausgehen und welches den Weg für eine neue grenzüberschreitende Organisation ebnet.

Le Conseil de l'Eurodistrict valide sa participation au projet "Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau" à hauteur de 30 000 €.

Der Eurodistrikt bestätigt seine Beteiligung am Projekt "Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau" in Höhe von 30 000 €.

La somme sera versée à l'Organisation Triathlon Grossweier Wantzenau (OTGW).

Die Summe wird an die Organisation Triathlon Grossweier Wantzenau (OTGW) bezahlt werden.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Der Eurodistriktrat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

Le soutien financier assuré par l'Eurodistrict est lié à l'obligation de la part des porteurs du projet d'apposer le logo de l'Eurodistrict sur tous les supports de communication et d'évoquer dans le cadre de leurs relations publiques le soutien du projet transfrontalier par l'Eurodistrict.

Die finanzielle Unterstützung durch den Eurodistrikt geht mit der Verpflichtung seitens der Projektträger einher, das Logo des Eurodistrikts auf allen Werbemitteln anzubringen und im Rahmen ihrer Öffentlichkeitsarbeit die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Eurodistrikt zu erwähnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord
☐ Refus
☐ Résolution modifiée

☒ Zustimmung
☐ Ablehnung
☐ Abweichender Beschluss



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affiché
au siège de l'Eurodistrict le 24 JAN. 2013

4.5 Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau - Budget 2013

Charges (euros)	
Inscription dans calendriers (français+allemand)	2000
Ligue d'Alsace de triathlon,, Assurances	5000
Sécurité des participants	
Assistance secouristes + médecins + plongeurs	3000
Assistance cibistes	1000
Assistance motos (pour arbitrage et sécurité)	5000
Achat de bonnets de bain	1000
Bénévoles (subvention aux associations qui fournissent des signaleurs et aides diverses)	10000
Sécurisation des lieux	
Logistique commune de la Wantzenau et Grossweier :	
Location barrières, mise à disposition de matériaux et locaux, montage, démontage des structures	5000
Signalisation	3000
Résultats	
Arbitrage	1000
Chronométrage (location de puces, tapis de contrôle, prise de temps, établissement de classements, envoi de résultats)	10000
Dossards	1000
Communication	
book	10000
site internet	1000
fabrication de banderoles	1000
annonce dans journaux	5000
élaboration de la plaquette	2000
Flyers	1000
Récompenses	
grille de prix, récompenses	16000
T Shirts finisher	3000
T Shirts bénévoles	3000
cadeaux souvenir	3000
Animation	
Sonorisation du site	5000
animation du site :	
engagement de groupes de musique	3000
engagement d'animateurs	3000
Ravitaillement	
barres énergétiques type powerbar pour le vélo	2000
gels énergétiques pour la course à pied	2000
poudre pour boisson énergétique isotonique	1000
fruits, sandwich, boissons diverses, petits gateaux...	1000
gobelets recyclables	1000
Restauration	
Location camion frigorifique	1000
Fournitures pour buvette	5000
Traiteur pasta party	5000
Traiteur soirée bénévoles	5000
Location de tentes et chapiteaux	5000
Divers	
location des supports des parc à vélo	1000
Service autocars (transfert des participants, visite touristique)	5000
Transfert des affaires parc1 vers 2+achat de sacs	2000
Fournitures de bureau diverses (encre pour imprimante, plastification de documents,...)	1000
gestion des inscriptions	5000
décoration des sites (moquettes, fleurs...)	2000
organisation du triathlon avenir	3000
	150 000 €
Produits (euros)	
Inscriptions (base 500 participants)	50 000
Buvette	3 000
Logistique La Wantzenau/ Großweier	5 000
Subvention Eurodistrict (réduit à 20000 en 2014 et 10000 en 2015)	30 000
Subvention conseil régional Alsace	10 000
Subvention conseil général Bas-Rhin	5 000
Subvention Land Baden Wurtemberg	10 000
Participation SG WANTZEAU et TUS GROSSWEIER	2 000
Partenariats privés (augmentés à 45000 en 2014 et 55000 en 2015)	35 000
	150 000 €

Document de séance n° 3/5.1/2012
Vorlage Nr. ° 3/5.1/2012

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Cordula RIEDEL & Martine SCHNEIDER	

Point n° 5.1 de l'ordre du jour / Punkt 5.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Convention de collaboration entre Infobest Kehl-Strasbourg et le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / *Kooperationsabkommen zwischen Infobest Kehl/Strasbourg und dem EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau*

I. Rapport / Sachverhalt:

Suite à l'installation des locaux de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au sein du pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes à Kehl le Conseil de l'Eurodistrict a souhaité lors de sa séance du 28.03.2011 une coopération avec les autres institutions transfrontalières présentes.

La formalisation de la collaboration mise en oeuvre avec Infobest Kehl-Strasbourg, organisme franco-allemand de conseil sur les questions transfrontalières s'adressant aux citoyens des deux pays et interlocuteur privilégié pour toute question ayant trait aux problèmes du quotidien, est considérée comme une réelle plus value et donc particulièrement souhaitable.

Le Staatsministerium dans une directive ministérielle de mars 2012 soutient également la coopération entre les Eurodistricts existants et les Infobest.

La convention de collaboration, jointe à la délibération, concerne plus particulièrement

- la coordination de projet
- la communication externe commune

Nach der Eröffnung der Geschäftsstelle des EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau im Kompetenzzentrum für Grenzüberschreitende und Europäische Fragen in Kehl, hat der Eurodistriktrat am 28.03.2011 beschlossen, dass der Eurodistrikt mit den dort ansässigen grenzüberschreitenden Institutionen kooperieren soll.

Insbesondere die Zusammenarbeit mit der Infobest Kehl-Strasbourg, die aufgrund ihrer Beratungen von deutschen und französischen Bürgern in grenzüberschreitenden Angelegenheiten sehr nah an den alltäglichen Problemen der Bürger ist, verspricht einen Mehrwert für den Eurodistrikt.

Auch das Staatsministerium hat in seiner Kabinettsvorlage im März 2012 eine Zusammenarbeit der Infobesten mit den bestehenden Eurodistrikten gefordert.

Die Kooperation, Anlage dieser Beschlussvorlage, betrifft insbesondere die

- gemeinsame Projektarbeit
- Gemeinsame Presse- und

- la mise en place de synergies pour l'achat d'équipement technique, de matériel bureautique ou l'utilisation partagée des locaux

Les deux partenaires de cette collaboration s'engagent à un échange régulier d'informations sur les problèmes actuels.

Elle portera sur des domaines définis notamment sur la coordination de projets et l'identification de thèmes de coopération. Une mise à disposition commune des supports de communication permettra une meilleure identification auprès de la presse et des citoyens.

Cette convention doit être contractée pour une durée illimitée.

Considérant que la fixation d'un budget commun était prématurée, aucune disposition ne concerne la répartition des dépenses dans cette convention.

Öffentlichkeitsarbeit

- Nutzung von Synergien bei der Beschaffung von Ausstattung, Bürobedarf, Nutzung von Räumlichkeiten

Die Kooperationspartner verpflichten sich zu einem regelmäßigen Informationsaustausch über aktuelle Problemstellungen.

Die Kooperation definiert sich über eine gemeinsame Projektarbeit und das Festlegen gemeinsamer Themenfelder. Die gegenseitige Bereitsstellung von Informationsmaterial ermöglicht eine bessere Wahrnehmung der beiden Institutionen sowohl bei der Presse als bei den Bürgern.

Dieses Abkommen soll auf unbeschränkte Dauer abgeschlossen werden.

Zur Aufteilung der anfallenden Kosten einer Kooperation wurde noch keine Regelung getroffen, da die Festlegung eines gemeinsamen Budgets noch verfrüht ist.

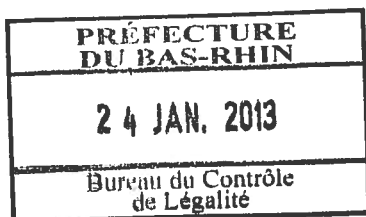
II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict se félicite de la convention de collaboration entre l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et l'Infobest Strasbourg-Kehl et autorise le Président à la signature de cet accord.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt das Kooperationsabkommen zwischen dem Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau und der Infobest Kehl-Strasbourg, und ermächtigt den Präsidenten das Abkommen zu unterschreiben.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**

Vereinbarung

zwischen

dem EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau,
vertreten durch seinen Präsidenten Frank Scherer
und

Infobest Kehl-Strasbourg, vertreten durch das Land Baden-Württemberg als Projektverantwortlicher, vertreten durch das Regierungspräsidium Freiburg, vertreten durch die Regierungspräsidentin Frau Bärbel Schäfer
über die zukünftige Zusammenarbeit der beiden Einrichtungen

Präambel

Die INFOBEST Kehl-Strasbourg berät seit bald 20 Jahren Grenzgängerinnen und Grenzgänger bei Problemen, die in ihrem grenzüberschreitenden Alltag auftauchen. Bei annähernd 5000 Anfragen jährlich hat sich die INFOBEST profunde Kenntnisse über die Problemlagen der Bürgerinnen und Bürger in der Grenzregion Strasbourg-Ortenau angeeignet.

Der am 17. Oktober 2005 gegründete Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau, der am 28. Januar 2010 in einen Europäischen Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ) überführt wurde, will ein Labor für das vereinte Europa sein. Auf seinem Territorium sollen Lösungen entwickelt und erprobt werden, die den Alltag in allen Grenzregionen erleichtern. Darüber hinaus will der Eurodistrikt seinen Bürgerinnen und Bürgern Nutzen bringen, unabhängig davon, ob sie einen grenzüberschreitenden Alltag leben oder nicht.

Um das gemeinsame Ziel, das Alltagsleben der Bürgerinnen und Bürger nachhaltig zu verbessern, erreichen zu kön-

Convention

entre

le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau,
représenté par son Président Frank Scherer
et

l'INFOBEST Kehl/Strasbourg
représenté par le Land Baden-Württemberg en tant que porteur de projet, représenté par le Régionspräsidium Freiburg, représenté par Mme la Présidente du Régionspräsidium Bärbel Schäfer
sur la coopération future des deux structures.

Préambule

L'INFOBEST Kehl/Strasbourg conseille depuis près de 20 ans les travailleurs frontaliers sur les questions transfrontalières du quotidien. Grâce à environ 5.000 demandes annuelles, l'INFOBEST s'est doté de connaissances approfondies sur les problèmes rencontrés par les citoyens de la région frontalière de Strasbourg-Ortenau.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, créé le 17 octobre 2005 et transformé en Groupement européen de coopération territoriale (GECT) le 28 janvier 2010, aspire à être un laboratoire pour l'Europe.

Des solutions peuvent être développées et mises en œuvre afin de faciliter le quotidien transfrontalier sur son territoire. En outre, l'Eurodistrict souhaite apporter une plus-value à ses citoyens, indépendamment du fait qu'ils soient confrontés ou non quotidiennement à la réalité transfrontalière.

Afin d'atteindre l'objectif commun de faciliter durablement le quotidien des citoyens, l'INFOBEST Kehl/Strasbourg et

nen, intensivieren die INFOBEST Kehl/Strasbourg und der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau ihre Zusammenarbeit und schließen folgende Kooperationsvereinbarung ab.

Artikel 1 – Gegenstand der Vereinbarung

Gegenstand dieser Vereinbarung ist die Kooperation zwischen der INFOBEST Kehl/Strasbourg und dem Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau in folgenden Bereichen:

- gemeinsame Projektarbeit und Definition von Themenfeldern, die beide Strukturen betreffen oder die Mitarbeit einer der Strukturen erfordern
- gemeinsame Presse- und Öffentlichkeitsarbeit
- Nutzung von Synergien bei der Beschaffung von technischer Ausstattung, Bürobedarf oder gemeinsame Nutzung von Räumen

Artikel 2 – Definition der Kooperation

Die INFOBEST Kehl/Strasbourg und der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau verpflichten sich, ihre Zusammenarbeit zu intensivieren. In regelmäßigen Sitzungen, mindestens einmal monatlich, tauschen sich die beiden Einrichtungen über aktuelle Entwicklungen und Problemstellungen aus.

Ziel dieses kontinuierlichen Austausches ist es zum einen, den Alltagsproblemen der Bürgerinnen und Bürger auf regionalpolitischer Ebene Gehör zu verschaffen und den Gremien des Eurodistrikts die Möglichkeit zu geben, sich dazu zu positionieren. Dabei besteht die Möglichkeit, dass der Eurodistrikt zu Lösungen beitragen kann, die über die von INFOBEST durchgeführte tägliche Beratungstätigkeit hinausgehen. Andererseits vermittelt die INFOBEST als Bürgeranlaufstelle diejenigen Bürgerinnen und Bürger an den Eurodistrikt, die sich grenzüber-

l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau souhaitent intensifier leur coopération et contractent cette convention.

Article 1 – Objet de la convention

L'objet de cette convention est la coopération entre l'INFOBEST Kehl/Strasbourg et l' Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans les domaines suivants:

- Coordination de projets et définition commune de domaines de coopération concernant les deux structures ou demandant l'intervention d'une des structures.
- Communication externe commune.
- Mise en place de synergies pour l'achat d'équipement technique, de matériel bureautique ou l'utilisation partagée de locaux.

Article 2 – Définition de la coopération

L'INFOBEST Kehl/Strasbourg et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'engagent à intensifier leur coopération. Dans le cadre de rencontres régulières, au minimum une fois par mois, les deux structures échangent sur les évolutions et problèmes actuels.

L'objectif de ces rencontres régulières est d'une part de faire le point sur les difficultés rencontrées par les citoyens et de permettre aux instances de décision de l'Eurodistrict de se positionner. Ce dernier dispose alors d'une possibilité de contribuer au règlement des problèmes relayés par la mission de conseil quotidiennement menée par l'INFOBEST. D'autre part, l'INFOBEST peut orienter les citoyens souhaitant s'engager de manière transfrontalière ou recherchant des partenaires pour une coopération transfrontalière vers l'Eurodistrict.

schreitend engagieren möchten oder Partner für die grenzüberschreitende Kooperation suchen.

Die INFOBEST und der Eurodistrikt bewahren dabei ihre rechtliche Eigenständigkeit sowie ihre Zuständigkeiten, schließen aber langfristig eine räumliche Annäherung nicht aus.

Artikel 3 – Kooperation in den definierten Bereichen

1. Gemeinsame Projektarbeit und Identifikation gemeinsamer Themenfelder

Durch die enge Kooperation werden die INFOBEST und der Eurodistrikt in ihrer täglichen Arbeit zwangsläufig Themenfelder identifizieren, die beide Einrichtungen betreffen. In diesen Themenfeldern werden die beiden Partner versuchen, Projekte und Veranstaltungen zu entwickeln, unter anderem mit dem Ziel, die Bürgerinnen und Bürger für ihre Möglichkeiten und Chancen in einem grenzüberschreitenden Lebensraum zu sensibilisieren.

2. Gemeinsame Presse- und Öffentlichkeitsarbeit

Durch eine gemeinsame Presse- und Öffentlichkeitsarbeit werden die beiden Einrichtungen sowohl in der Medienlandschaft als auch bei den Bürgerinnen und Bürgern besser wahrgenommen. Die Bürgerinnen und Bürger erwarten Antworten auf ihre Fragen und Unterstützung – welche Einrichtung diese Leistungen erbringt, spielt für sie keine primäre Rolle. Deshalb werden die Einrichtungen in den folgenden Bereichen der Presse- und Öffentlichkeitsarbeit zusammenarbeiten.

- gegenseitige Bereitstellung und Verbreitung von Broschüren und

L'INFOBEST et l'Eurodistrict conservent leur autonomie juridique et leurs compétences, mais n'excluent pas un rapprochement géographique à long terme.

Article 3 – Coopération dans les domaines définis

1. Coordination de projets et définition commune de thèmes de coopération

Grâce à une coopération étroite, l'INFOBEST et l'Eurodistrict identifieront obligatoirement des domaines de coopération touchant les deux structures.

Dans ces domaines, les deux parties tenteront de développer des projets et manifestations avec pour objectif la sensibilisation des citoyens sur les possibilités et chances offertes dans un territoire transfrontalier.

2. Communication et travail de presse commun

Par le biais d'une communication commune, les deux structures seront mieux identifiées par les médias et les citoyens. Ces derniers souhaitent des réponses à leurs questions et du soutien. L'instance leur offrant ce service leur importe peu en premier lieu. Pour cette raison les instances s'engagent à coopérer dans les domaines suivants de la communication et du travail de presse.

- Mise à disposition mutuelle de brochures et de matériel

Informationsmaterial

- beiderseitige Informationsweitergabe (z.B. redaktionelle Beiträge des Eurodistrikts im Infobulletin von INFOBEST Kehl/Strasbourg, Verbreitung von INFOBEST-Informationen über die Facebook-Seite des Eurodistrikts, etc.)
- Verlinkung der Internetseiten der beiden Einrichtungen
- Harmonisierung der Außenbeschilderung (gegenseitige Beschilderung und Hinweis über die thematische Zuständigkeit)
- gemeinsame Präsentationen (z.B. Informationen über INFOBEST während der Informationsabende zu den Mikroprojekten, Informationen zum Eurodistrikt während der Veranstaltungen von INFOBEST, ...)
- gemeinsame Teilnahme an Veranstaltungen und Messen (z.B. europäisches Picknick, Tag der offenen Tür im Europaparlament).
- abgestimmte Aktionen und Öffentlichkeitsarbeit (z.B. 50 Jahre Elysée Vertrag-Feier, Woche der lokalen Demokratie im Oktober, Feier über die Binnenmarktakte, etc.)

3. Nutzung von Synergien in den Bereichen Technik, Beschaffung und Räume

Die Kooperation der beiden Einrichtungen in den Bereichen Technik, Beschaffung und Räume umfasst die gegenseitige Bereitstellung von Tagungsräumen und deren Ausrüstung sowie die gemeinsame Anschaffung von Material bei Bedarf.

Artikel 4 – Dauer und Umsetzung der Vereinbarung

d'information.

- Diffusion réciproque d'informations (ex.: contribution rédactionnelle de l'Eurodistrict dans l'Infobulletin de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg, diffusion d'informations de l'INFOBEST via la page Facebook de l'Eurodistrict, etc.).
- Référencement mutuel des sites internet.
- Harmonisation de la signalétique extérieure (signalisation réciproque et indication des compétences thématiques).
- Présentations communes (ex: informations sur INFOBEST lors des soirées d'information micro-projets, informations sur l'Eurodistrict lors des manifestations d'INFOBEST,...).
- Participation conjointe à des manifestations et salons (ex: Pique-nique européen, Journée Portes ouvertes du Parlement Européen,...).
- Relations publiques concertées (ex: pour les 50 ans du Traité de l'Elysée, pour la semaine de la démocratie locale en octobre 2012, célébration de l'acte sur le marché unique,...).

3. Utilisation de synergies pour les questions techniques, l'équipement et l'utilisation des locaux.

La coopération entre les deux structures dans le domaine technique, de l'équipement et de l'utilisation de locaux englobe la mise à disposition commune de locaux ainsi que de leur équipement et l'acquisition commune selon les besoins.

Article 4 – Durée et mise en œuvre de la déclaration

Die vorliegende Kooperationsvereinbarung wird auf unbestimmte Dauer abgeschlossen.

Vertreter der Einrichtungen berichten jährlich in ihren jeweiligen Gremien über den Stand der Kooperation.

Änderungen der Vereinbarung bedürfen der Schriftform und sind von den jeweiligen Gremien – Eurodistriktrat und Aufsichtsgremium der INFOBEST – zu beschließen.

La présente déclaration est contractée sur une durée illimitée.

Les représentants des structures rapportent annuellement à leurs instances de décision l'état d'évolution de la coopération.

D'éventuelles modifications de cette déclaration nécessitent une forme écrite et sont à valider par les instances de décision respectives, à savoir le Conseil de l'Eurodistrict et le Comité Directeur de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg.

Kehl, le/ den ...

Für den EVTZ Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Pour l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Für die INFOBEST Kehl/Strasbourg
Pour l' INFOBEST Kehl/Strasbourg

Der Präsident/ Le Président

Die Regierungspräsidentin/ Mme La Présidente du Régierungspräsidium



**Document de séance n°3 /5.2/2012
Vorlage Nr. 3 /5.2/2012**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2012	Date de la séance / Sitzungstag 13.12.2012
Dossier suivi par/ Projektbeauftragter Cordula RIEDEL	

Point n°5.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Opérations comptables : Délibération modificatrice N°1-2012 & Virement automatique du loyer / Buchhaltung : Änderungsbeschluss N°1-2012 & Dauerauftrag für die Miete

I. Rapport / Sachverhalt:

Il est proposé au Conseil de prendre des dispositions permettant d'assurer le développement du processus comptable.

1. Virements automatiques du loyer

Le GECT effectue certaines dépenses de manière régulière. La mise en place de virements automatique à l'aide de conventions tripartites entre le GECT, la Recette des Finances de Strasbourg et le tiers concerné par le paiement, permet d'optimiser le processus comptable en réduisant une partie du nombre d'opérations à effectuer par le comptable du GECT.

Le GECT pourrait ainsi mettre en place une convention pour le paiement mensuel du loyer à la Städtische Wohnbaugesellschaft Kehl MBH.

2. Ecritures comptables

Conformément aux dispositions de l'instruction financière et comptable M14, applicable à l'Eurodistrict, toute subvention ayant pour finalité des dépenses d'équipement doit être imputée sur la section d'investissement.

En conséquence, afin d'inscrire budgétairement des subventions de ce type, un transfert de la section de fonctionnement

Dem Rat wird vorgeschlagen, Maßnahmen zu ergreifen, welche die Entwicklung des Buchhaltungsprozesses gewährleisten.

1. Dauerauftrag für die Miete

Der EVTZ tätigt bestimmte Ausgaben regelmäßig. Die Einrichtung von Dauerüberweisungen mit Hilfe von Dreiparteienvereinbarungen zwischen dem EVTZ, der Recette des Finances de Strasbourg und dem von der Zahlung betroffenen Dritten ermöglichen eine Optimierung des Buchhaltungsprozesses durch Verringerung eines Teils der vom Buchhalter des EVTZ zu verbuchenden Vorgänge.

Der EVTZ könnte auf diese Weise eine Vereinbarung über die monatliche Zahlung der Miete an die Städtische Wohnbaugesellschaft Kehl GmbH abschließen.

2. Buchungen

In Übereinstimmung mit den Bestimmungen der für den Eurodistrikt geltenden Finanz- und Buchhaltungsanweisung M14 müssen alle für Ausrüstungsinvestitionen bestimmten Zuschüsse im Vermögenshaushalt angerechnet werden.

Um solche Zuschüsse haushaltsmäßig zu verbuchen, muss folglich eine Umbuchung vom Verwaltungshaushalt auf den

vers la section d'investissement doit être opéré. Pour l'année 2012 il convient de prévoir un montant de 18.000 €.

Ce transfert est financé en section de fonctionnement – dont l'équilibre reste identique - par une diminution des crédits inscrits au chapitre 65 (qui inclut les subventions de fonctionnement).

La section d'investissement est équilibrée à 18 000 € par une dépense sur le chapitre 204 (subventions d'équipement versées) et une recette sur le chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement).

Vermögenshaushalt erfolgen. Für das Jahr 2012 ist ein Betrag in Höhe von 18.000 € zu veranschlagen.

Diese Umbuchung wird im Rahmen des Verwaltungshaushalts finanziert – deren Gleichgewicht sich auch weiterhin identisch gestaltet – und zwar durch eine Verringerung der im Konto 65 verbuchten Habenbeträge (welches die Förderungen beinhaltet).

Der Vermögenshaushalt wird über eine Ausgabe im Konto 204 (Ausrüstungszuschüsse) und eine Einnahme im Konto 021 (Überweisung vom Verwaltungshaushalt) mit 18.000 € ausgeglichen.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Il est proposé au Conseil d'adopter les deux points suivants:

1) Le Conseil autorise le Président à signer la convention tripartite Euro District / Städtische Wohnbaugesellschaft Kehl MBH / Direction Générale des Finances Publiques relative à la mise en œuvre du prélèvement pour le paiement des dépenses relatives aux loyers et charges afférents au bail locatif passé avec Städtischen Wohnbaugesellschaft Kehl MBH.

2) Le Conseil décide qu'il sera procédé aux écritures suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante -18 000

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement 18 000

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 204 : subventions d'équipement 18 000

Recettes :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement 18 000

Dem Rat wird vorgeschlagen, die beiden nachstehenden Punkte zu verabschieden :

1) Der Rat ermächtigt den Präsidenten, die Dreiparteienvereinbarung Eurodistrikt / Städtische Wohnbaugesellschaft Kehl GmbH / Direction Générale des Finances Publiques zur Einrichtung des Dauerauftrags für die Begleichung der Ausgaben in Bezug auf die Mieten und Mietnebenkosten zugunsten der Städtischen Wohnbaugesellschaft Kehl GmbH, mit der ein Mietvertrag existiert, abzuschließen.

2) Der Rat beschließt, dass die nachstehenden Buchungen vorgenommen werden:

Verwaltungshaushalt:

Ausgaben

Konto 65: Diverse Verwaltungskosten – 18 000

Konto 023: Überweisung zum Vermögenshaushalt 18 000

Vermögenshaushalt:

Ausgaben:

Konto 204: Ausrüstungszuschüsse 18 000

Einnahmen:

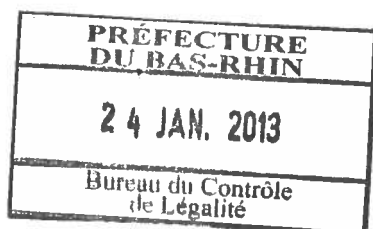
Konto 021: Überweisung vom Verwaltungshaushalt 18 000

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

- ☒ Accord
☐ Refus
☐ Résolution modifiée

- ☒ Zustimmung
☐ Ablehnung
☐ Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 13 décembre 2012 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affiché au siège de l'Eurodistrict le **24 JAN. 2013**



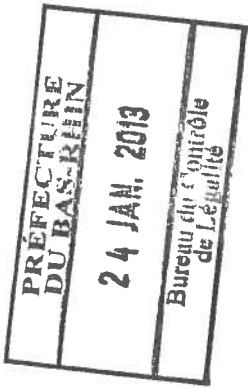
REPUBLIQUE FRANCAISE

GECT EURODISTRICT

M 14

DECISION MODIFICATIVE N°1

ANNEE 2012



I - INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé - de l'exercice.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	0,00
	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		0,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	18 000,00
	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		0,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		18 000,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET		18 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES			A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget total	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	472 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	311 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	633 000,00	0,00	-18 000,00	-18 000,00	-18 000,00
656	Secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 417 000,00	0,00	-18 000,00	-18 000,00	-18 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	23 057,89	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 440 057,89	0,00	-18 000,00	-18 000,00	-18 000,00
023	Virement à la section d'investissement	101 942,11		18 000,00	18 000,00	18 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	70 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct.	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	171 942,11	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	TOTAL	1 612 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
		0,00				+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						
		1 612 000,00				=
						0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget total	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Reprises sur amortissements et provisions	223,87	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	850 223,87	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct.	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	850 223,87	0,00	0,00	0,00	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
		761 776,13				+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						
		1 612 000,00				=
						0,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

18 000,00

Pour information
 Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II
A3

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget total	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Immobilisations incorporelles (hors 204)	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
204	Immobilisations corporelles	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	171 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	942,11	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	942,11	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	171 942,11	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	171 942,11	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	TOTAL					+
D 001	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	57 057,89				0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	229 000,00				= 18 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget total	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	57 057,89	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	57 057,89	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	57 057,89	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	101 942,11	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	171 942,11	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	TOTAL	229 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	+
R 001	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00				0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	229 000,00				= 18 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
BALANCE GENERALE DU BUDGET					B1
1 - DEPENSES (du présent budget (1) + restes à réaliser)					
FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
011	Charges à caractère général	472 500,00	0,00	472 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	311 500,00		311 500,00	
014	Atténuation de produits	0,00		0,00	
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	615 000,00	0,00	615 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	70 000,00	70 000,00	
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	23 057,89		23 057,89	
023	Virement à la section d'investissement		119 942,11	119 942,11	
Dépenses de fonctionnement - Total		1 422 057,89	189 942,11	1 612 000,00	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				+	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				=	1 612 000,00
INVESTISSEMENT					TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
15	Provisions pour risques et charges		0,00	0,00	
16	Rembt. d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	79 000,00	0,00	79 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	18 000,00	0,00	18 000,00	
21	Immobilisations corporelles	92 000,00	0,00	92 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
28	Amortissements des immobilisations (reprise)		0,00	0,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		0,00	0,00	
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00	
45...1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00	
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		0,00	0,00	
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers		0,00	0,00	
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	942,11	0,00	942,11	
Dépenses d'investissement - Total		189 942,11	0,00	189 942,11	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				+	57 057,89
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				=	247 000,00

(1) Budget cumulé (y compris étape en cours)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - RECETTES (du présent budget (1) + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	850 000,00	0,00	850 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	223,87	0,00	223,87
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		850 223,87	0,00	850 223,87
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				= 761 776,13
				= 1 612 000,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		0,00	0,00
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers		0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		119 942,11	119 942,11
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	189 942,11	189 942,11
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				= 57 057,89
				= 247 000,00

(1) Budget cumulé (y compris étape en cours)

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles du Président	Vote du Groupement
011	Charges à caractère général	472 500,00	0,00	0,00
60632	Petit matériel et outillage	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	25 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 500,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	1 500,00	0,00	0,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	80 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	0,00	0,00
6184	Versement à des organismes de formation	15 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	40 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	30 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	40 000,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	30 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	0,00	0,00
6238	DIVERS	20 000,00	0,00	0,00
6241	Transport de biens	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	10 000,00	0,00	0,00
6257	Frais de réceptions	15 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisation)	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00
62878	Remboursements de frais à d'autres organismes	21 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	311 500,00	0,00	0,00
6218	Autres personnels extérieurs	10 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au Centre de Gestion	1 500,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	180 000,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles du Président	Vote du Groupement
6451	Cotisations à l'URSSAF	90 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 000,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	633 000,00	-18 000,00	-18 000,00
6532	Frais de missions	5 000,00	0,00	0,00
6574	Subventions aux associations et autres pers. de droit privé	628 000,00	-18 000,00	-18 000,00
656	Secours	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		1 417 000,00	-18 000,00	-18 000,00
(A) = (011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles du Président	Vote du Groupement
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	23 057,89	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)		1 440 057,89	-18 000,00	-18 000,00
023	Virement à la section d'investissement	101 942,11	18 000,00	18 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. aux amortis. des immobilisations incorp. & corporelles	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		171 942,11	18 000,00	18 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		171 942,11	18 000,00	18 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 612 000,00	0,00	0,00
RESTES A REALISER N-1				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00		+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 612 000,00		=
				0,00

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III
				B1
Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles du Président	Vote du Groupement
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	79 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marquesConcessions et droits similaires, brevets, licences	79 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	18 000,00	18 000,00
20422	Bâtiments et installations	0,00	18 000,00	18 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	92 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	92 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n°	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	171 000,00	18 000,00	18 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	942 11	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	942,11	0,00	0,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n°			
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		171 942,11	18 000,00	18 000,00

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles du Président	Vote du Groupement
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		171 942,11	18 000,00	18 000,00
RESTES A REALISER N-1				+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		57 057,89		+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		229 000,00		=
				18 000,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opération)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 057,89	0,00	0,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	57 057,89	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	57 057,89	0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n°			
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	57 057,89	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget total	Propositions nouvelles du Président	Vote du Groupement
021	Virement de la section de fonctionnement	101 942,11	18 000,00	18 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00	0,00	0,00
28051	ne plus utiliser - Concessions & dts simil., brevets, licConcessions & dts simil., brevets, lic., dts & val. simil.	40 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		171 942,11	18 000,00	18 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		171 942,11	18 000,00	18 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		229 000,00	18 000,00	18 000,00
RESTES A REALISER N-1				+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00		+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		229 000,00		=
				18 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Vote du Groupement
		Budget précédent	Restes à réaliser	
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	942,11	0,00	I 0,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C	942,11	0,00	II 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	942,11	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	942,11		0,00
	Transferts entre sections = C+D	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C)	0,00		0,00
	Charges transférées (D) = E+F+G	0,00		0,00
	Travaux en régie (E)	0,00		0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)	0,00		0,00
	Stocks (G)	0,00		0,00
Op. de l'exercice		Solde d'exécution		CUMUL

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES			A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire		Vote du Groupement
		Budget précédent	Restes à réaliser	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		171 942,11		III 18 000,00
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c)		70 000,00		0,00
28051	ne plus utiliser - Concessions & dts simil., brevets, lic	40 000,00		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00		
28184	Mobilier	10 000,00		
021	Virement de la section de fonct. (d)	101 942,11		18 000,00
Recettes		Op. de l'exercice		CUMUL
		Solde d'exécution		
		18 000,00		18 000,00
		Affectation c/1068		

Solde des op. financières	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées =	
			III-II	
			18 000,00	18 000,00

Montant	
Dépenses financières (IV)	0,00
Recettes financières (V)	18 000,00
Solde (recettes-dépenses)	18 000,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)	18 000,00

IV - ANNEXES

IV	
D2	

ARRETE ET SIGNATURES

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation :	Présenté par le Président A Strasbourg, le 13/12/2012 Le Président Délibéré par le groupement, réuni en session..... A Strasbourg, le 13/12/2012 Les membres du comité syndical Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Strasbourg le 13/12/2012
--	---